RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION


COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION



ÉDITO

En 2025, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a fêté son 5ème anniversaire. Malgré ce jeune âge, beaucoup de chemin a été parcouru grâce au travail collectif de nos 54 communes pour tenir les engagements pris par les élus au moment de fusionner nos précédentes intercommunalités.

Tous les projets votés avant la fusion ont ainsi été poursuivis et terminés pour la plupart d'entre eux (city stade à Tigeaux, maison médicale à la Ferté-sous-Jouarre, centre aquatique à Créçy-la-Chapelle, accueil de loisirs à Mouroux, halle des sports et Maison des Arts et du Brie à Coulommiers...).

Un important travail d'harmonisation des compétences a également été entrepris, en concertation avec les communes. En 2025, notre agglomération a notamment lancé la démarche d'harmonisation des prix de l'eau.

Comme la loi nous l'impose, nous avons initié la procédure de création d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, avec la volonté de définir ensemble un projet de territoire qui valorise notre territoire rural tout en permettant son développement.

Ce développement repose sur la capacité de notre intercommunalité et de nos communes à investir. C'est pourquoi, l'agglomération a voté en 2025 la création d'un fonds de concours, pour soutenir les 54 communes dans leurs projets.

Toujours en soutien des communes, nous avons enfin poursuivi en 2025 notre programme de travaux pour réduire le risque d'inondations et de ruissellements. Face à ce risque, la protection des habitants reste une priorité d'action majeure de notre intercommunalité.

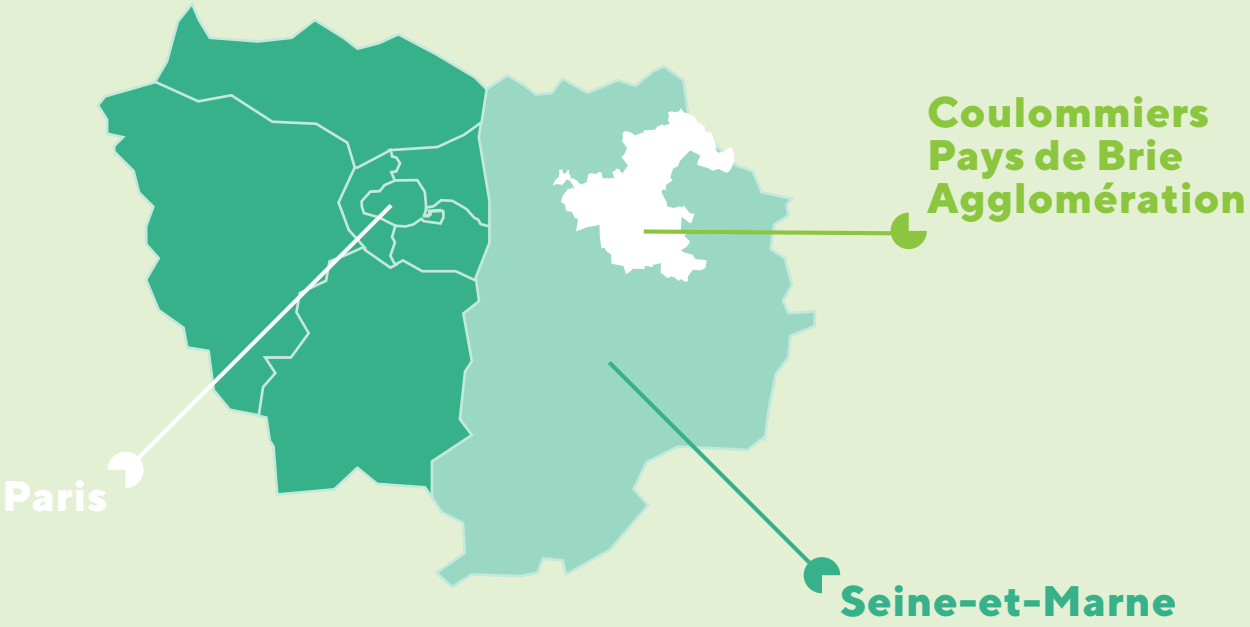
Je vous invite à découvrir ces réalisations à travers ce rapport d'activité et à suivre l'actualité de nos projets sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Ugo PEZZETTA
Président

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

54 Communes
95 600 Habitants
Nord Est de la Seine-et-Marne





COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION

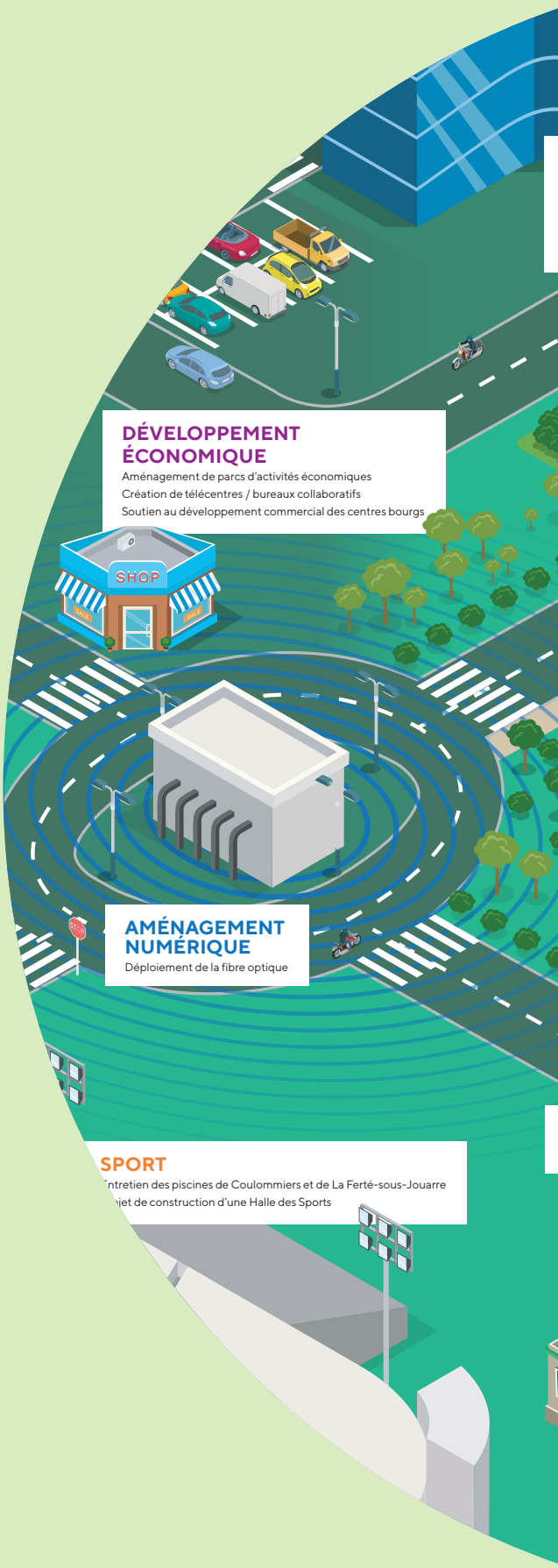






SOMMAIRE

COMPÉTENCES P.8/P.15
COMMUNAUTÉ D'ACTIONS
COMMUNAUTÉ DE PROJETS P.16/P.39
FINANCES P.40/P.45
LE FONCTIONNEMENT P.46/P.50



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

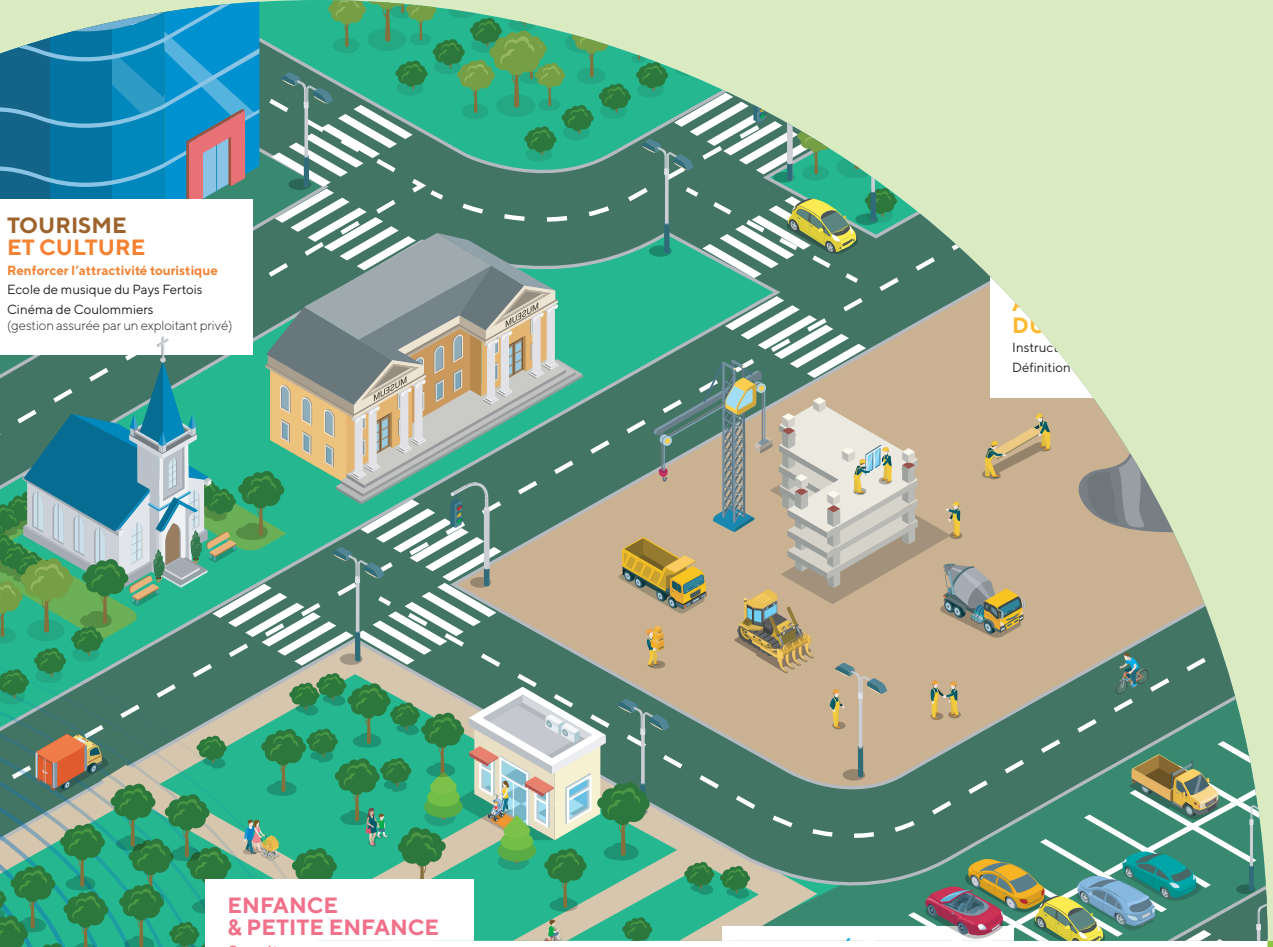
Aménagement de parcs d'activités économiques
Création de télécentres / bureaux collaboratifs
Soutien au développement commercial des centres bourgs

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre optique

SPORT

ntretien des piscines de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre
iet de construction d'une Halle des Sports



TOURISME ET CULTURE

Renforcer l'attractivité touristique

Ecole de musique du Pays Fertois

Cinéma de Coulommiers
(gestion assurée par un exploitant privé)

ENFANCE & PETITE ENFANCE

Compétence e
24 communes,

Accueil des enf

SANTÉ

Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre



1

COMPÉTENCES

AU 16 JUIN 2026

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales**
- **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**
- **Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**
- **L'observation des dynamiques commerciales**
- **Les actions de promotion en faveur du commerce et de l'artisanat**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**
- **Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**
- **Définition, création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire** au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme. Sont d'intérêt communautaire les ZAC vouées au développement économique :
 - Zone des Longs Sillons à Coulommiers
 - Zone des 18 Arpents à Boissy-le-Châtel
 - Zone de Mouroux Voisins à Mouroux
 - Zone industrielle La Pâture à Crécy-la-Chapelle
- **Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports**, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- **Programme Local de l'Habitat**
 En matière d'habitat, l'agglomération a la compétence pour la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat.
- **Politique du logement d'intérêt communautaire**
 La mise en place d'un observatoire du logement
- **Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire**
 Sont d'intérêt communautaire : les garanties d'emprunt pour les opérations de logements sociaux retenues dans une programmation communautaire.
- **Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat**
- **Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées**
 Est d'intérêt communautaire : le soutien à des associations et structures œuvrant dans le logement de publics précaires.
- **Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire**
 - Les études pré opérationnelles, l'animation et le suivi des actions visant à améliorer le parc privé existant telles que OPAH
 - Participation au fonds de solidarité pour le logement sur le territoire de Bouleurs, Condé -Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Meaux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur-Morin, Voulangis

POLITIQUE DE LA VILLE

- **Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville**
- **Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain,**

de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- **Programmes d'actions définis dans le contrat de ville**

GEMAPI

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement**

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage**

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

EAU /ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- **Eau potable**
- **Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)**

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- **Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du CGCT**

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES PAR LA LOI

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE; CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET GESTIONS DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **L'intégralité de la rue des Roches à Bouleurs**
- **Les voiries des zones d'activités** (ZAC des Longs sillons à Coulommiers, Zone des 18 Arpents à Coulommiers, Zone de Mouroux Voisins à Mouroux , ZI La Pature à Crécy)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- **Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie**

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT,ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **En matière sportive**
 - L'étude construction et gestion de la piscine de Crécy-la-Chapelle et soutien financier à l'association
 - Le terrain multi-sports de Coulommes
 - Le terrain multi-sports de Voulangis
 - Le terrain multi-sports de Tigeaux
 - L'étude et construction d'un complexe sportif à Coulommiers
 - L'étude, construction et gestion du « Centre Aquatique des Capucins » et soutien financier à l'association
 - La piscine de La Ferté-sous-Jouarre, et soutien financier à l'association

- Les gymnases des Glacis, les Picherettes et du collège de la Rochefoucaud à La Ferté-sous-Jouarre
- La salle des arts martiaux de Saâcy-sur-Marne
- Le terrain de Rugby à Saâcy-sur-Marne
- Le terrain de Rugby à La Ferté-sous-Jouarre
- Les tennis couverts à Changis-sur-Marne

› En matière culturelle
- Cinéma à Coulommiers
- Cinéma à La Ferté-sous-Jouarre
- Maison des Arts et du Brie (Maison des Fromages) à Coulommiers
- Ecole de musique de La Ferté-sous-Jouarre

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En matière d'emploi-insertion

› Sur tout le territoire
- Accompagnement des associations à caractère social et notamment d'aide aux victimes
- Coordination des actions liées à l'emploi en partenariat avec tous les acteurs du territoire (France Travail, Mission Locale, CAP Emploi, Cared...)
- Organisation d'événements sur différentes thématiques (emploi, formation, alternance, orientation et insertion)
- Ateliers Chantiers d'Insertion

En matière de Petite Enfance

› Sur tout le territoire
- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans.
- Relais intercommunal d'assistant.e.s maternel.le.s
- Autorité organisatrice pour :
 - **Recenser les besoins** des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles mentionnés à l'article L.214-1 ainsi que les modes d'accueil mentionnés aux 1° et 2° du I de l'article L.214.-1-1 disponibles sur le territoire
 - **Informer et accompagner les familles** ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents
 - **Planifier**, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil mentionnés au même I
 - **Soutenir la qualité des modes d'accueil**

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

› Sur les communes Amillis, Aulnoy, Beautheil-Saints, Boissy-le-Châtel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Chevru, Coulommiers, Dagny, Dammartin-sur-Tigeaux, Faremoutiers, Giremoutiers, Guérard, Hautefeuille, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pézarches, Pommeuse, Saint-Augustin, Touquin
- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et élémentaire (mercredis, petites et grandes vacances)

En matière de périscolaire

› Sur les communes de Guérard, Dammartin-sur-Tigeaux, Faremoutiers et Pommeuse
- Animation dans le cadre du temps libre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Service de téléalarme

› Sur les communes Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur Morin, Voulangis

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

› Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES DÉFINIES LIBREMENT

INCENDIE ET SECOURS

› Sur le territoire de Bouleurs, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, La Haute-Maison, Sancy-lès-Maux, Tigeaux, Vaucourtois, Villiers-sur Morin, Voulangis :
Contribution obligatoire au fonctionnement du service d'incendie et secours (compétence déléguée au SDIS de Seine-et-Marne) en lieu et place des communes membres.

› Sur le territoire des communes de Bassevelle, Bussières, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Méry-sur-Marne, Pierre-

Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne :
La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départementale de Seine-et-Marne et pour la contribution au SDIS.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

› **Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes**

ÉMETTEURS

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

ÉLECTRIFICATION RURALE

› **La communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur le territoire des communes de Bassevelle, Bussières, Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Luzancy, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Ussy-sur-Marne**

TRANSPORTS

- Elaboration et actualisation d'un plan local de déplacement
- Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département
- Subventions des titres de transport des collégiens non subventionnables et des lycéens du territoire.
- La communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports scolaires des établissements primaires vers le centre aquatique des Capucins, la piscine de La Ferté-sous-Jouarre et la piscine de Crécy-la-Chapelle.
- Installation et entretien des abribus sur le territoire (hors abribus du département)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

› **La communauté d'agglomération est compétente pour le compte de ses communes membres de l'instruction liées aux droits des sols,conformément à l'article R.423-15 du code de l'urbanisme et dans le cadre des conventions conclues entre la communauté et ses communes membres.**

Au titre de l'article L422-1 du code de l'urbanisme, le maire délivre, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beautheil, Chailly-en-Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « Les Longs Sillons » à Coulommiers, Zone de Voisins à Mouroux.

SANTÉ

› **La communauté d'agglomération est compétente en matière de santé pour :**

- Construction, entretien et gestion d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre
- Construction,entretienetgestiond'unemaisondesanté pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation à des investissements communaux permettant l'accueil d'une offre de soin itinérante et de proximité en lien avec la maison de santé pluriprofessionnelle universitaire à Coulommiers
- Participation aux frais de fonctionnement des cabines de télémédecine installées par le Département

CULTURE ET TOURISME

En matière de soutien à la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels et touristiques

- Festival des 2 rivières à La Ferté-sous-Jouarre
- La Foire aux Fromages à Coulommiers
- Le Moulin Jaune à Crécy-la-Chapelle
- Voulstock à Voulangis

CHARTE DE PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

Charte de Pays, parc naturel régional

MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGES)

» **Animation, étude et concertation dans les domaines de la prévention des risques d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.**

MAISON FRANCE SERVICES

Création et gestion des Maisons France services

SÉCURITÉ

La communauté d'agglomération a réuni le jeudi 16 octobre 2025 son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à Coulommiers pour sa pléniaire annuelle. Si la sécurité n'est pas une compétence intercommunale, elle constitue un enjeu qui dépasse les limites communales. La communauté d'agglomération a donc un rôle à jouer pour faciliter les échanges et définir les priorités d'action communes à l'échelle de notre territoire.

Deux intervenantes sociales désormais agents de la communauté d'agglomération

Le territoire est couvert par deux postes d'intervenantes sociales (l'un sur le secteur du commissariat de Police Nationale, l'autre sur le ressort de la Gendarmerie) dont la mission principale est d'accompagner les victimes de violences familiales et conjugales. L'agglomération a souhaité employer directement les deux intervenantes sociales dédiées à son territoire. Depuis novembre 2025, elles font toutes deux partie intégrante des effectifs de l'agglomération. La communauté d'agglomération bénéficie d'un soutien financier pour ces deux postes de l'État, du Département et de la CAF.

Seconde édition des Rencontres de la Sécurité

Près de 700 élèves du territoire et 2 500 visiteurs ont été accueillis à la Sucrerie de Coulommiers, les 23 et 24 mai 2025, pour cette deuxième édition, après le succès de la manifestation en 2024. Au programme, à nouveau : découverte des métiers de la sécurité : pompiers, policiers, gendarmes, douaniers, militaires... Des ateliers, des démonstrations, une scène de crime, des manœuvres, des véhicules d'intervention et même des initiations aux premiers secours ! Six ateliers de prévention, animés par les forces de sécurité, Transdev, les sapeurs-pompiers et la douane ont été proposés aux élèves le vendredi.



URBANISME ET HABITAT



AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), est chargé, pour le compte des communes membres de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme.
Le service ADS instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune en matière de droit des sols. Le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations.
En 2025, le service urbanisme intercommunal (6 instructeurs), implanté à Coulommiers a réalisé :
- Autorisation de travaux : 80*
- Certificats d'urbanisme : 3044*
- Déclarations préalables : 2294*
- Permis d'aménager : 10
- Permis de construire : 420
- Permis de démolir : 47

Soit un total 4736 actes traités par le service instructeur pour 52 communes sur 54

**une partie des dossiers est directement traitée par les communes.*

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

En 2024 le service urbanisme avait mis en place à l'attention des 54 communes et de l'ensemble des administrés un guichet unique permettant d'assurer le dépôt, la gestion et le suivi dématérialisé des autorisations d'urbanisme. En 2025, le nombre de dossiers déposés par l'intermédiaire du portail dédié s'est poursuivi, de plus en plus de demandeurs ayant recours à cette interface.
En 2025, ce sont près de 45 % des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables,...) qui ont directement été adressées par les demandeurs aux communes par l'intermédiaire du portail dématérialisé.
A noter : L'ensemble des échanges entre les communes et le service urbanisme est aujourd'hui totalement dématérialisé, il en est de même pour les échanges avec les services du contrôle de légalité.

PLANIFICATION

· Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Depuis 2024, l'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi. La première phase d'élaboration du PLUi a débuté en 2025. La procédure d'appel d'offres mise en place a permis de désigner un groupement de bureaux d'études spécialisés qui va accompagner la communauté d'agglomération pendant toute la phase d'élaboration de ce projet de territoire.
Cette première année d'études a permis de mettre en place les études nécessaires à l'élaboration du diagnostic du territoire, et de commencer le travail avec chacune des 54 communes, au travers de rencontres individuelles et d'ateliers de travail pour les élus.
L'élaboration de ce vaste projet se poursuivra en 2026, en intégrant les nouveaux élus issus des élections municipales de ce printemps ; l'objectif à venir sera de définir les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement durables qui vont permettre de mettre en place l'armature territoriale du PLUi.
En parallèle de l'élaboration du PLUi, le service urbanisme compétent continue son accompagnement technique et juridique des PLU communaux (qui restent exécutoires jusqu'à l'approbation finale du PLUi).
En 2025, le service planification a accompagné les révisions et modifications des PLU de 14 communes de la communauté d'agglomération ; avec en particulier la mise en œuvre d'une procédure de Déclaration de Projet au droit des communes de Maisoncelles-en-Brie et Pommeuse, afin de mettre en place le cadre législatif et réglementaire au droit du site de projet « TSF »

POLITIQUE DE L'HABITAT

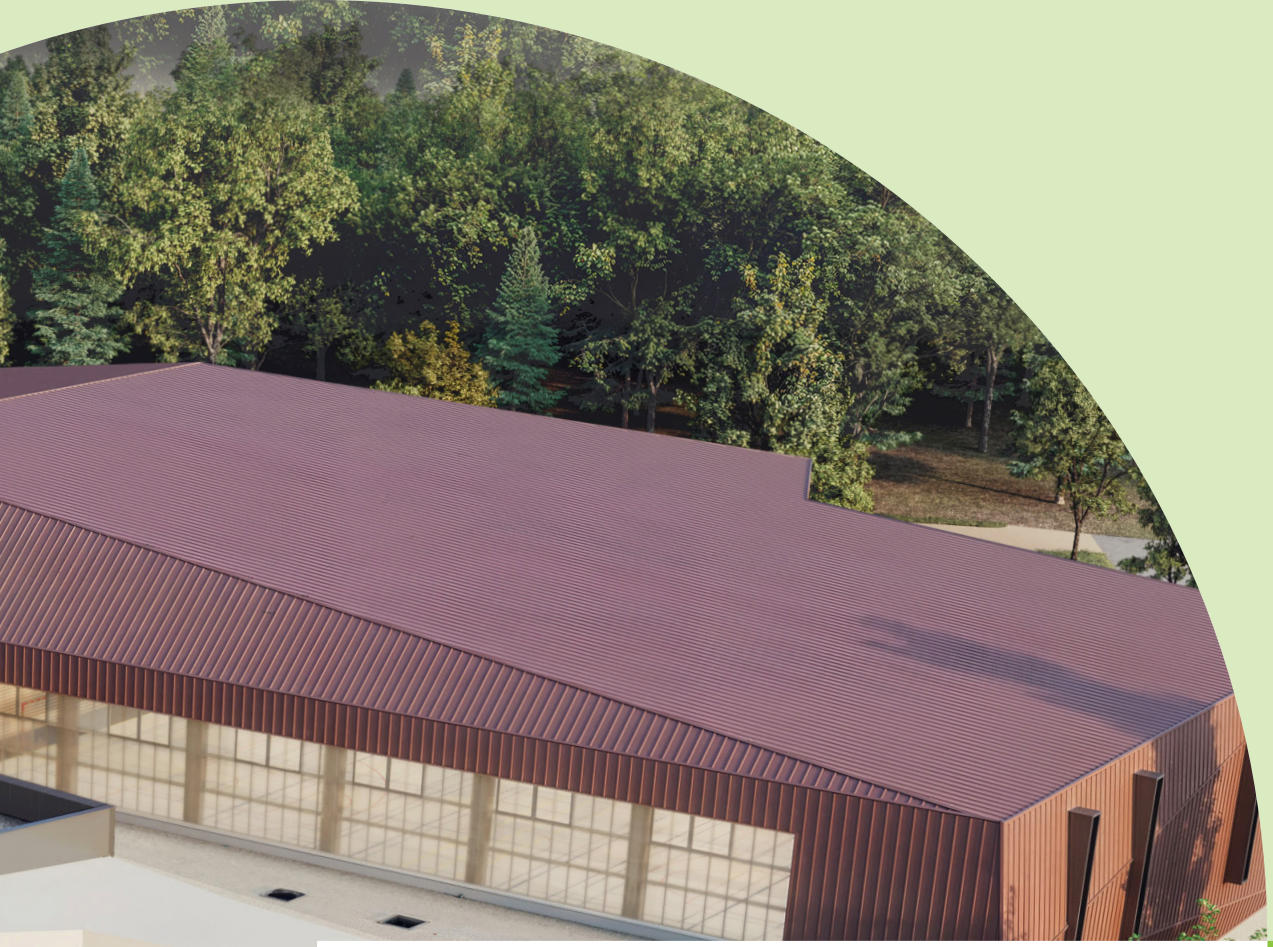
· Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) a été définitivement validé par les élus en mars 2025. Ce document traduit les politiques régionales en matière d'habitat. Le PLH a pour objectif de définir la politique de l'habitat et à planifier l'offre de logements et d'hébergements à l'échelle de la communauté d'agglomération pour les six prochaines années, à travers un programme d'actions pour les 54 communes, qui comprend à titre d'exemple, la lutte contre la vacance ; l'accompagnement pour réduire la précarité énergétique des ménages,

· OPAH-RU dans le cœur de Ville de Coulommiers

Cette opération qui vise au travers d'actions spécifiques et d'aides de l'Etat et de la commune de Coulommiers à améliorer l'offre de logements dans le cœur de Ville de Coulommiers, vient de terminer sa sixième année, et va se poursuivre jusqu'en mars 2027.
Le service Habitat accompagne Coulommiers dans le suivi-animation de l'OPAH-RU via un prestataire qui aide les administrés à monter leurs dossiers de rénovation énergétique, ravalement ou adaptation pour perte d'autonomie.







2

COMMUNAUTÉ D'ACTIONS COMMUNAUTÉ DE PROJETS

FONDS DE CONCOURS

UNE ENVELOPPE DE 1 000 000 € ALLOUÉE AUX COMMUNES

Depuis 2025, l'agglomération s'engage auprès des communes en leur proposant un soutien financier pour leurs projets à rayonnement intercommunal. Cette démarche participe à un aménagement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les fonds sont attribués selon des critères précis, notamment les projets doivent s'inscrire dans les domaines de la santé, du tourisme, de la mobilité douce ou encore de l'enfance.

PROJETS FINANCÉS DANS LES COMMUNES DU PAYS CRÉÇOIS

À Coutevroult

Aménagement d'un local médical pour l'installation d'un médecin généraliste et d'un professionnel de santé.



Coût total : 131 298 €
Subvention de l'agglo : 39 390 €

À Coulommes, Sancy-lès-Meaux et Vaucourtois

Construction d'un groupe scolaire élémentaire pour le RPI avec cantine et accueil de loisirs à Coulommes.



Coût total : 2 135 000 €
Subvention de l'agglo : 200 000 €

À Sancy-lès-Meaux

Rénovation de la toiture de la cantine scolaire (RPI) et mise en place d'un système d'éclairage à faible consommation.



Coût total : 20 583 €
Subvention de l'agglo : 4 117 €

À Villiers-sur-Morin

Aménagements paysagers et restauration de tableaux, dans le cadre de la refonte de la Vallée des Peintres.



Coût total : 13 943 €
Subvention de l'agglo : 4 183 €

PROJETS FINANCÉS DANS LES COMMUNES DU PAYS FERTOIS

À Sammeron

Sécurisation et végétalisation des sites : école, terrain de sport et salle des fêtes.



Coût total : 71 735 €
Subvention de l'agglo : 14 347 €

À La Ferté-sous-Jouarre

Stade Réaubourg : transformation du terrain de football en herbe en un terrain en gazon synthétique.



Coût total : 1 075 840 €
Subvention de l'agglo : 199 030 €



FONDS DE CONCOURS

PROJETS FINANCÉS DANS LES COMMUNES DU PAYS DE COULOMMIERS

À Aulnoy
Création d'une aire de pique-nique et d'un circuit touristique " Circuit Jehan de Brie "



Coût total : 89 976 €
Subvention de l'agglo : 26 993 €

À Beautheil-Saints
Rénovation thermique du pôle de services médicaux



Coût total : 93 760 €
Subvention de l'agglo : 6 638 €

À Coulommiers
Rénovation énergétique de l'éclairage du terrain synthétique de football



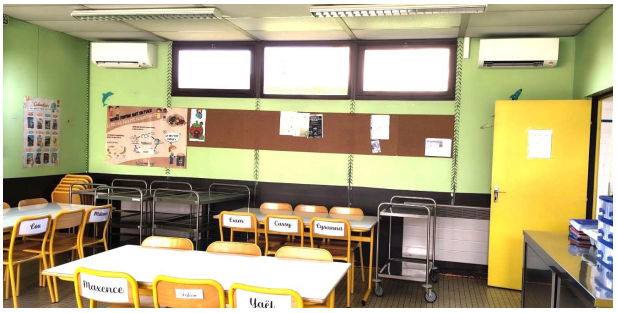
Coût total : 74 920 €
Subvention de l'agglo : 22 476 €

À Mouroux
Création d'un Pumptrack au sein du complexe sportif



Coût total : 95 534 €
Subvention de l'agglo : 19 107 €

À Hautefeuille, Pézarches, Touquin : SIVOS (syndicat)
Installation de pompes à chaleur salle de cantine et d'activités accueil de loisirs



Coût total : 15 775 €
Subvention de l'agglo : 4 733 €

À Saint-Augustin
Aménagement de deux pontons au-dessus de la rivière de l'Aubetin



Coût total : 98 056 €
Subvention de l'agglo : 29 417 €



PETITE ENFANCE

ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE)

374 enfants ont été accueillis dans les structures en 2025:
- 42 enfants au multi accueil « les lucioles »
- 99 enfants à la crèche familiale « les cigales »
- 48 enfants à la Halte-garderie itinérante « mille pattes »
- 92 enfants au multi accueil « bulle d'éveil »
- 66 enfants au multi accueil « l'eveil du pays Créçois »
- 27 enfants au multi accueil « bulle à malice »

ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE) EN DÉLÉGATION

87 enfants ont été accueillis dans les structures en 2025 :
- 20 enfants à la crèche familiale « A l'abord'âge » à La Ferté-sous-Jouarre
- 67 enfants au multi accueil « Les Petits Petons » à La Ferté-sous-Jouarre

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP) :

Ouverture d'un nouveau lieu d'accueil :
Le LAEP accueille depuis le mois de mars les familles dans la salle « petite enfance » du nouvel ALSH « les Hirondelles» sur la commune de Mouroux tous les jeudis en période scolaire. Une séance supplémentaire est aussi proposée sur le site de Coulommiers les mardis après-midi.
60 enfants et 58 parents ont fréquenté le site de Mouroux depuis son ouverture.
Sur le site de Coulommiers la fréquentation est très satisfaisante avec 266 enfants accueillis (234 en 2024) et 260 accompagnants (215 en 2024).



ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU FONDS NATIONAL PARENTALITÉ (FNP ANCIENNEMENT REAAP)

L'ensemble du service Petite Enfance a mené des actions transversales de soutien à la parentalité sous plusieurs formes :



- **3 matinées jeux** organisées des samedis afin de toucher le plus grand nombre de familles
(280 participations de parents et 238 enfants)

- **4 ateliers parent/enfant** au sein des EAJE
(133 participations de parents et 111 enfants)



- **4 ateliers de motricité** proposés par le RPE
(95 participations de parents et 89 enfants)

- **4 conférences accessibles en présentielles et en visio**
« Les fratries », « l'entrée à l'école maternelle », « Prévenir le Burn-out parental », « L'autorité ».
99 familles ont participé.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- 500 assistant(e)s maternel(le)s agréés sur le territoire (535 en 2024) dont 464 en activité (485 en 2024) soit une offre d'accueil d'environ 1667places.
- 7 animateurs répartis sur les 3 antennes :
La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers et Saint-Germain-sur-Morin.

Avec les familles :
Le RPE poursuit sa mission de « Guichet Unique » sur l'ensemble du territoire pour renseigner les familles sur les différents modes d'accueil existants, les accompagner dans leur démarche de parent employeur d'assistant(e) maternel(l)e et/ou effectuer les demandes de pré-inscription pour les structures d'accueil de la communauté d'agglomération.



- 367 contacts de familles, dont 60 dans le cadre du dispositif Guichet unique monenfant.fr (demande d'information en ligne) en recherche d'un mode d'accueil et 211 contacts relatifs à la contractualisation parent/assistant(e) maternel(le).
Les demandes poursuivent leur baisse cette année (-28% pour les demandes en EAJE et -54% pour les demandes d'accueil d'assistant(e)s maternel(le)s).



- Poursuite du partenariat avec la CARED et la CAF pour l'accompagnement des familles bénéficiaires du RSA ou monoparentales.

- Temps ponctuels ouverts aux parents : conférences, pique-niques, matinées « Lisons avec bébé » et Semaine Nationale Petite Enfance : 20 familles, 129 assistant(e)s maternel(le)s et 337 enfants ont participé.

Avec les assistant(e)s maternel(le)s :
- 3665 contacts (RDV, téléphone ou courriel).
- 26 ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine (périodes scolaires) sur 20 sites différents. 480 Ateliers d'éveils ont permis d'accueillir 211 assistant(e) s maternel(le)s différents et 717 enfants différents.

- Propositions de sorties et autres animations : bibliothèque, chasse aux œufs, pique-niques, matinées lectures, éveil musical, visite d'un verger, balade en forêt et spectacle de Noël.
- Spectacle en soirée « Nounou un jour » sur le métier d'assistant(e) maternel(l)e (79 assistant(e)s maternel(le)s)
- Actions de professionnalisation : 18 séances d'analyse de pratique (6 séances annuelles proposées sur les 3 antennes des RPE) pour 29 assistant(e)s maternel(le)s
- Partenariat avec la bibliothèque de Coulommiers, Pommeuse, ainsi que l'école de musique du Pays Fertois.
- 4 conférences pour 116 participations d'assistant(e)s maternel(le)s, proposées à la fois en présentiel et en visio-conférence, accompagnement au départ en formation continue, 7 formations proposées sur notre territoire pour 61 assistant(e)s maternel(le)s.
- Accompagnement aux épreuves obligatoires du CAP pour le premier renouvellement d'agrément : 3 groupes pour 22 assistant(e)s maternel(le)s.

BILAN ET PROJETS DU SERVICE PETITE ENFANCE

Comme chaque année, 2025 a été riche en activités et en projets auprès des enfants et des familles.

Poursuite des partenariats autour de la lecture, promotion du livre dans le développement du jeune enfant, travail autour des droits de l'enfant, de l'eveil artistique et culturel, découverte de la nature, jardinage, sensibilisation aux gestes écoresponsables et au recyclage. Mais aussi, poursuite de la sensibilisation autour des alternatives aux écrans et équité filles / garçons.

La halte-garderie a poursuivi sa réorganisation avec ouverture de deux puis trois journées complètes de 8h30 à 18h sur Coulommiers les mardis, jeudis, vendredis et poursuite de l'itinérance les lundis matin à Boissy le châtel et les mercredis matin à Mouroux.



Le service petite enfance a poursuivi son ajustement aux directives nationales avec la mise en place de l'affichage réglementaire des espaces sans tabac autour des établissements et la continuité de mise en conformité au regard du référentiel bâtimentaire. Par ailleurs, un travail a été initié à la suite de la parution du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant qui a pour objectif de dégager des pratiques concrètes, précises et pragmatiques pour orienter et assurer la qualité dans les modes d'accueil. Le travail mené consiste à ajuster nos pratiques à ce référentiel en modernisant notre projet pédagogique et en introduisant la notion d'autoévaluation. Ce référentiel servira de base opposable aux crèches lors des contrôles du Département, de l'IGAS ou de la CAF.



ENFANCE

LES MISSIONS DU SERVICE ENFANCE

Le service Enfance de la communauté d'agglomération assure la mise en œuvre de la politique éducative relative à l'accueil des enfants âgés de 3 à 11 ans, sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Ses missions s'articulent autour de la garantie d'un accueil de qualité, sécurisé et accessible à l'ensemble des familles, en réponse aux besoins croissants et une diversification des attentes des familles. À ce titre, le service veille à proposer une offre adaptée aux réalités du territoire, tout en assurant une équité d'accès entre les communes.

Au-delà de la seule fonction d'accueil, le service Enfance contribue activement au développement global de l'enfant, en s'appuyant sur des projets pédagogiques favorisant la socialisation, l'autonomie, l'ouverture culturelle et la pratique d'activités physiques.

Enfin, le service joue un rôle essentiel de soutien aux familles, en facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et en renforçant l'attractivité du territoire par la qualité des services proposés. Il constitue un levier structurant du service public local, à la croisée des enjeux éducatifs, sociaux et territoriaux.

LES EFFECTIFS 2025, DANS LES STRUCTURES GÉRÉES EN DIRECT PAR L'AGGLOMÉRATION

La fréquentation globale des accueils de loisirs est en progression, passant de 1064 enfants accueillis en 2023 à 1098 enfants en 2025 dans les structures gérées en régie directe par l'agglomération. Cette évolution témoigne d'une pression croissante de la demande, nécessitant une adaptation continue des capacités d'accueil.

- Dammartin-sur-Tigeaux : 212 enfants
- Faremoutiers : 325 enfants
- Guérard : 298 enfants
- Pommeuse : 263 enfants

Les accueils de loisirs sans hébergement proposent une offre d'activités à la fois riche et diversifiée, articulée autour de plusieurs axes :
Les activités manuelles favorisent l'expression créative à travers la peinture, le bricolage et la réalisation d'objets décoratifs en lien avec les saisons.
Les pratiques ludiques et sportives encouragent la motricité et la coopération par le biais de jeux collectifs, de parcours d'agilité et d'initiations à différentes disciplines.
Des sorties à vocation éducative complètent ce dispositif, incluant notamment des visites culturelles, des temps en milieu naturel ainsi que l'accès à des spectacles vivants.
Par ailleurs, **des animations thématiques** sont organisées sous forme de semaines dédiées à des univers spécifiques, tels que le cirque ou les sciences, intégrant une sensibilisation renforcée aux enjeux écologiques.
Enfin, **des temps festifs** structurent la vie collective à travers des événements conviviaux comme les carnavals, les fêtes de fin d'année ou les marchés de Noël.

L'ensemble de ces actions est encadré par des équipes d'animation qualifiées, qui conçoivent et mettent en œuvre des projets pédagogiques adaptés aux besoins, aux capacités et aux centres d'intérêt des enfants.



INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le service Enfance poursuit son engagement en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs, avec une attention particulière portée aux enfants présentant des troubles du comportement.
En lien avec le Pôle Ressources Handicap (PRH) 77 et le Point d'Accès aux Droits (PAT) de Coulommiers, les équipes bénéficient d'un accompagnement renforcé, notamment par des actions de sensibilisation et des appuis techniques.
Des adaptations concrètes ont été mises en place dans les accueils de loisirs, telles que la création d'espaces de retrait et l'utilisation de matériel spécifique, afin de proposer un cadre sécurisant et adapté aux besoins des enfants.
Ces actions traduisent une volonté de favoriser la participation de tous les enfants aux activités, dans une logique d'accueil plus inclusive et de qualité.

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS À MOUROUX

INAUGURATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MOUROUX : UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Le 15 février 2025, a été inauguré le nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Mouroux, équipement majeur pour la politique éducative de la communauté d'agglomération.

Fruit d'un investissement de plus de 3 millions d'euros, subventionné par l'Etat, le Département de Seine-et-Marne, la CAF et la MSA, cet équipement moderne et fonctionnel répond aux besoins croissants des familles du territoire en matière d'accueil des enfants, sur les temps périscolaires, les mercredis et les vacances scolaires. D'une capacité de 120 enfants (60 maternels et 60 élémentaires), il permet d'améliorer significativement les conditions d'accueil des enfants de la commune et de renforcer l'offre existante. Une salle dédiée aux activités du service Petite Enfance complète cet équipement.









CONFÉRENCE SUR L'AUTORITÉ PARENTALE AU CŒUR DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), le service Enfance de la communauté d'agglomération a organisé, le 4 novembre 2025, une conférence-débat à destination des familles, portant sur la thématique de l'autorité parentale.

Animée par Michaël Charlot, psychologue scolaire, cette rencontre intitulée « L'autorité : trouver le juste équilibre » avait pour objectif d'accompagner les parents dans la mise en place d'un cadre éducatif à la fois structurant et bienveillant. Réunissant 88 participants, dont une majorité en visioconférence, cet événement a rencontré un vif succès, témoignant d'un réel intérêt des familles pour ces questions éducatives. Le format hybride a permis de toucher un public élargi tout en conservant des temps d'échange de qualité en présentiel.

Les échanges ont porté sur des thématiques concrètes telles que la gestion des frustrations, la manière de poser des limites ou encore les alternatives aux pratiques autoritaires. La qualité de l'intervention et sa dimension accessible ont permis aux participants de repartir avec des repères clairs et des outils directement applicables au quotidien.
Cette action s'inscrit pleinement dans la politique de soutien à la parentalité portée par le service Enfance, en favorisant le partage d'expériences, la valorisation des compétences parentales et le renforcement du lien entre les familles et les structures éducatives. Elle illustre la volonté de la collectivité de proposer des temps d'accompagnement adaptés aux besoins des parents, au plus près des réalités du territoire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES STUDIOS DE CINÉMA TSF

Le tout premier « backlot » (décors extérieurs) du pays a vu le jour à Maisoncelles-en-Brie, sur le site de l'aérodrome Coulommiers-Voisins. Ces décors des rues de Paris ont déjà accueilli plusieurs tournages, dont la scène introductive de la cérémonie d'ouverture des JO 2024, avec Zinedine Zidane.
Depuis 2022, l'agglomération accompagne en effet l'installation des studios de l'entreprise TSF, acteur majeur du cinéma dans le monde, sur notre territoire. Ce travail s'est poursuit en 2025 avec les procédures d'urbanisme nécessaires à son développement, notamment avec la mise en compatibilité des PLU des communes de Maisoncelles-en-Brie et Pommeuse ainsi que l'instruction du permis de construire (délivré en septembre 2025). A terme, TSF réalisera, en complément des éléments de décors des rues de Paris, un ensemble de bâtiments destiné à accueillir la production de décors, mais également d'espaces de tournages couverts (12 plateaux) ainsi que les bâtiments techniques nécessaires à la réalisation de tournages.



La réussite de ce projet représente un enjeu important pour le territoire, avec des retombées attendues en termes d'emploi, d'économie locale et d'attractivité. Soutenu par l'Etat dans le cadre du plan France 2030, le projet représente un investissement de 98M€ sur le territoire de la part de TSF, pour aménager un lieu de tournage unique en France, qui pourra faire travailler simultanément 3 000 personnes par jour. La prochaine étape pour TSF consiste à construire 17 500 m2 de studios répartis en 12 grands plateaux.

Le site de l'aérodrome se prête idéalement au projet, avec des sols déjà artificialisés par les anciennes pistes de décollage et un environnement paysager agricole qui sera préservé puisqu'il garantit de bonnes conditions de tournage.
Les studios utiliseront par ailleurs la culture locale du miscanthus pour alimenter des chaudières à biomasse. Matériaux de construction biosourcés, panneaux solaires, puits canadiens, récupération des eaux de pluie et végétalisation du site, les studios répondront aux normes environnementales imposées par les productions internationales.

FUTURE ZAC PLATEAU DE VOISINS À MOUROUX

A proximité de l'aérodrome Coulommiers Voisins et des studios de cinéma, l'agglomération aménagera un parc de 27 ha dédié à l'activité économique (sauf commerces). L'objectif est de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire, pour créer des emplois locaux.
L'aménagement prévoit une insertion paysagère du parc dans son environnement et répondra aux enjeux du développement durable.

- En 2024 : Avis favorable de la DRAC pour la libération des terrains. À la suite des nombreuses intempéries survenues en 2024 , la communauté d'agglomération a décidé de créer un grand fossé et un merlon afin de stopper les eaux de ruissellement entre la ZAC et la commune de Pommeuse, ceci pour protéger les habitations avant même les travaux de la future zone d'activité.
- En 2025 : Etude d'avant-projet (AVP)
- En 2026 : Etude avant projet définitif (APD)

Puis démarrage des travaux Voirie et Réseaux Divers (VRD) et de viabilisation et des travaux d'aménagement. Durée des travaux 12 à 18 mois.

IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES DANS LA ZAC DES LONGS SILLONS À COULOMMIERS

Le parc d'activité des Longs Sillons s'est agrandi en 2023 par la viabilisation de 1,4 hectare. L'agglomération a viabilisé 7 nouveaux terrains dans une nouvelle voie : la rue des Eparnailles dans la zone d'activité des Longs Sillons.

Trois entreprises sont en cours d'implantation : Distribution Frisson - DISGROUP (grossiste alimentaire pour les restaurants, les boulangers et les pâtissiers), un cabinet dentaire, et Coulommiers Carrelage.

Au total, cela représente plus de 30 emplois maintenus sur le territoire et 10 créations de postes.





LES PRÊTS D'HONNEUR

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, cette association a pour mission de favoriser l'initiative de création, de reprise ou de développement d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur à la personne, sans intérêt et sans garantie.Des comités d'agrément ont eu lieu à Coulommiers en avril et juin 2025.

En 2025, 9 chefs d'entreprise ont obtenu un avis favorable pour un prêt d'honneur. Ces 9 entreprises ont permis le maintien et/ou la création de 19 empois.

Création

- «Simone et les Kids» - Commerce à Crécy-la-Chapelle
- «La forêt enchantée» - Commerce à Coulommiers
- «MADO SCHOOL» - Soutien scolaire à La Ferté-sous-Jouarre
- «PH FORMATION » - Enseignement à la conduite à Coulommiers
- «Chez Somphat» - Restaurant à Coulommiers

Développement

- Audioprothésiste Lamote Théo à Coulommiers

Reprise

- «PIARDELEC» - élèctricité à Jouarre
- «Ferme du Bias» - Pension de chevaux à Crécy-la-Chapelle
- - Bar Tabac à à La Ferté-sous-Jouarre

Montant total octroyé : 144 500 €

LES TÉLÉCENTRES

Trois tiers-lieux dans les villes centres proposant la location de bureaux, salles de réunion, espaces de coworking :

- Télécentre e-L@b Coulommiers
- Télécentre e-Cre@ La Ferté-sous-Jouarre
- Télécentre e-M@gine Crécy-la-Chapelle

LES CAFÉS DE LA CRÉATION

Ce sont des événements organisés plusieurs fois dans l'année par le Crédit Agricole Brie Picardie, en partenariat avec les télécentres de la communauté d'agglomération au sein même de ces derniers. Ces rendez-vous libres et gratuits permettent aux porteurs de projets, avant de se lancer ou bien pour développer leur entreprise, de bénéficier de conseils personnalisés de la part d'experts de l'entreprenariat.



Les Cafés de la Création se sont déroulés le 13 février, 10 avril et 13 novembre 2025 au télécentre e-L@b à Coulommiers.

La liste des experts généralement présents aux Cafés de la Création :

France Travail, CCI Seine-et-Marne, France Active Seine-et-Marne Essonne, CMA Île-de-France, Initiative Nord Seine et Marne , Chambre des Notaires de Seine et Marne, Barreau de Meaux, Association des experts Comptables (aec77).

CCI TOUR (3 avril 2025)



La Chambre de Commerce et de d'Industrie (CCI) de Seine-et-Marne est venue à la rencontre d'une trentaines d' entrepreneurs et des élus locaux au télécentre e-L@b à Coulommiers, afin de connaître leurs préoccupations, leur donner des clés pour dynamiser leur activité et les conseiller sur la transition énergétique.

« JE VENDS MA BOITE » (6 novembre 2025)

En partenariat avec le réseau « Reprendre et transmettre une entreprise en Seine-et-Marne » de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, des partenaires locaux et un réseau d'experts de la transmission et reprise d'entreprises se sont mobilisés au service des projets. L'événement s'est déroulé à Coulommiers au télécentre e-L@b (dans le cadre de la semaine nationale de la transmission d'entreprise), en présence de 40 chefs d'entreprises (repreneurs/cédants)

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Les dernières ouvertures à la commercialisation de la fibre sont en cours sur le territoire.
La communauté d'agglomération investit 838 860 euros pour raccorder les sites de foyers dits «isolés», cela représente un déploiement de plus 460 prises, 45 communes sont concernées : L'accès à la fibre optique pour les habitants est une condition importante pour répondre aux nouveaux usages du numérique au quotidien et futur : télétravail, démarches en ligne, formation à distance ou encore télémédecine sont essentielles au développement économique local, notamment pour les artisans, commerçants, agriculteurs et TPE/PME ainsi que l'attractivité résidentielle des zones rurales. **L'agglomération investit au total 5,09 millions d'euros dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire. La fin du déploiement de la fibre est prévue en 2026.**



ENVIRONNEMENT

LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

La communauté d'agglomération est engagée, depuis 2020, dans une démarche de formalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), enrichi d'un Plan air renforcé adapté au territoire. Ce document permet de définir un projet territorial de développement durable, pour une durée de 6 ans.

Pour rappel, le PCAET comporte au total 40 actions déclinées autour de quatre grandes orientations :
- la maîtrise des énergies et la promotion des énergies renouvelables,
- l'optimisation des déplacements et des mobilités durables,
- la préservation des ressources et des potentialités naturelles du territoire
- la valorisation des comportements éco-citoyens et modes de vie durables.

Le plan d'actions peut être enrichi et complété, au cours de sa mise en œuvre, par des initiatives portées par la collectivité ou des acteurs du territoire.

En mars 2025, le PCAET de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie a été officiellement adopté par le Conseil communautaire. Une évaluation à mi-parcours devra être réalisée au bout de 3 ans. Plusieurs actions et réflexions avaient déjà été engagées avant l'adoption définitive et se poursuivent aujourd'hui la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique (SURE), la réalisation d'un audit énergétique sur les bâtiments de plus de 1000 m² avec le recrutement d'un thermicien afin d'élaborer un plan pluriannuel de travaux, la réflexion pour formaliser un Plan Local des Mobilités, les actions en faveur de la GEMAPI, la poursuite du déploiement de la géothermie à Coulommiers, le développement des liaisons douces sur les communes, le soutien au PNR et le déploiement d'actions de promotion autour des produits du terroir....etc.

Le PCAET est consultable en ligne sur le site de la communauté d'agglomération.

FRANCE RÉNOV' *



La communauté d'agglomération en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti.

Les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent s'adresser à un conseiller maîtrise de l'énergie. Ce service est de plus en plus connu et utilisé par les habitants (permanences à Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre).

En 2025, près de 500 demandes de particuliers ont été traitées. Des habitants de toutes les communes ont déjà sollicité le service au moins une fois. Les permanences ont lieu dans les France services.

* anciennement Service unique de La Rénovation Énergétique (SURE)



EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020, les compétences « eau et assainissement » sont exercées par la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire. Voici les principales réalisations de 2025 et celles en cours.

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU POTABLE

Coulommiers
De la place Saint-Denis à la rue Bertrand Flornoy
Réhabilitation des anciens branchements en plomb.
Investissement : 80 738 €

Coulommiers
De la rue Bertrand Flornoy à la rue Beaurepaire
Réhabilitation des anciens branchements en plomb.
Investissement : 138 410 €

Coulommiers
Parc des Capucins
Démolition de l'ancienne usine de traitement des eaux
Investissement : 495 500 €



Chamigny
Travaux d'extension de l'usine d'eau potable.
Investissement : 137 677 €

Jouarre
Rue Hennequin
Renouvellement de la conduite d'eau potable
Investissement : 96 842 €

La Ferté-sous-Jouarre
Rue Pierre Marx
Travaux de réhabilitation des réseaux et création d'un réseau d'eau potable venant en remplacement du réseaux existant.
Investissement : 230 352 €

Sept-Sorts
Rue de la Merlette

Villiers-sur-Morin
Sente du Haut du Toit et rue de Chèvre

EPURATION DES EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES

Maisoncelles-en-Brie
Reconstruction de la station d'épuration.



Investissement : 2 300 000 €

Bouleurs
Rue de l'Église
Pose de canalisation
Investissement : 58 830 €

La Celle-sur-Morin
Chemin de l'Attinerie
Travaux de remplacement d'un réseaux d'eau pluviales.
Investissement : 42 470 €



RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Coulommiers
De la place Saint-Denis à la rue Bertrand Flornoy
Réhabilitation du réseau et des branchements de collecte des eaux usées.
Investissement : 297 770 €



Coulommiers
De la rue Bertrand Flornoy à la rue Beaurepaire
Réhabilitation du réseau et des branchements de collecte des eaux usées.
Investissement : 268 863 €

Guérard
Rue Goergevilliers et avenue de la Binache
Investissement : 90 000 €



La Ferté-sous-Jouarre
Rue Pierre Marx
Création d'un réseau d'eau usées venant en remplacement du réseau existant



Investissement : 1 621 797 €

Jouarre
Rue Hennequin
Renouvellement du réseaux d'assainissement.



Investissement : 281 863 €

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux
Rue de la Côte Fleurie
Chemisage d'une portion du réseaux d'assainissement.
Investissement : 12 537 €



PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'agglomération agit et porte les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations, avec les syndicats de rivière compétents sur leur périmètre.

Cette compétence est exercée en direct sur une partie de son territoire mais également par trois syndicats dans le cadre d'un transfert de compétence :

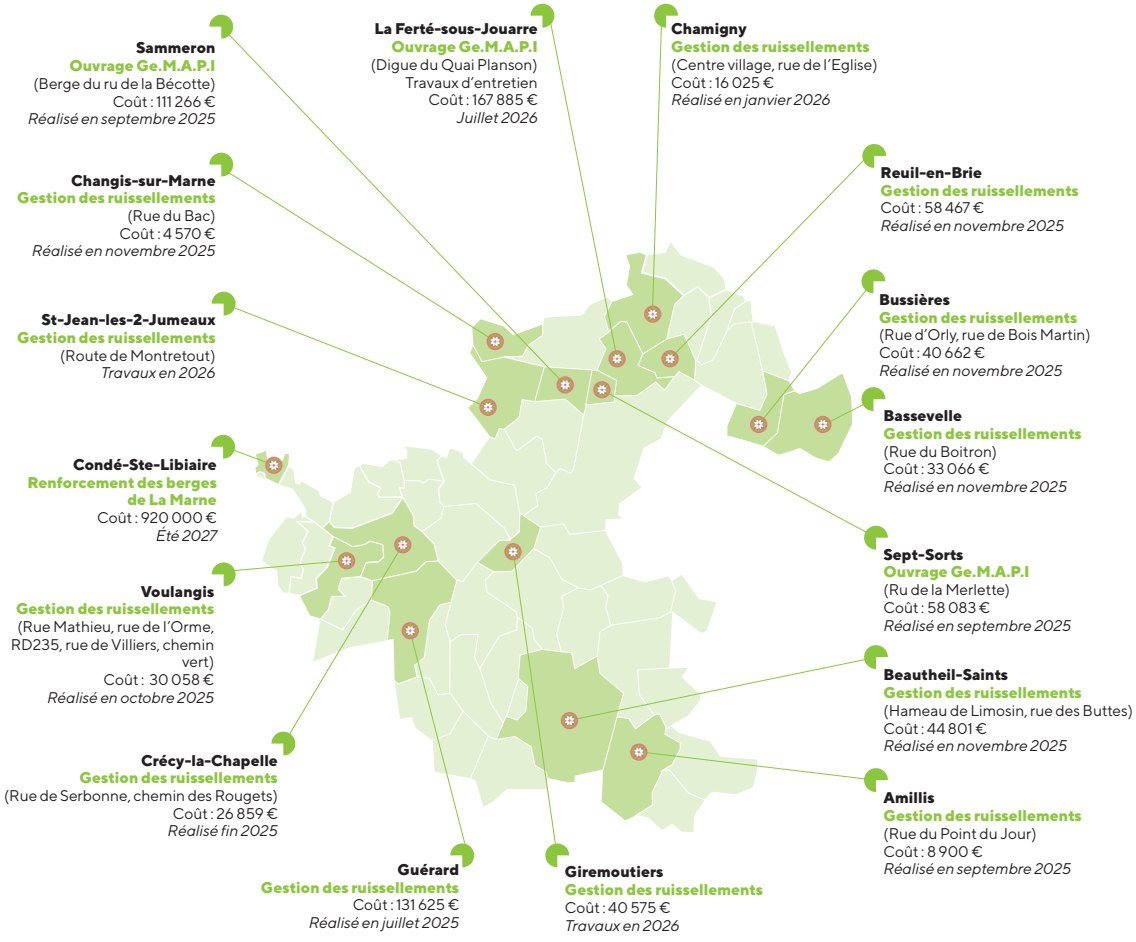
- Le Syndicat Mixte du Bassin Aval du Petit Morin
- Le S.M.A.G.E. des 2 Morin (Syndicat Mixte d'Aménagement et des Gestion des Eaux) sur le bassin versant du Grand Morin
- Le SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux) sur le bassin versant de l'Yerres.

En 2025, la communauté d'agglomération a entrepris de nombreux travaux d'urgence.

Ces interventions, identifiées et priorisées par les communes, visent à protéger les foyers les plus exposés aux risques d'inondation, notamment face au phénomène de ruissellement.

De nombreuses actions ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours, sur le Pays Créçois, le Pays Fertois et le Pays de Coulommiers.

PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVENTION DES INONDATIONS 2025-2026



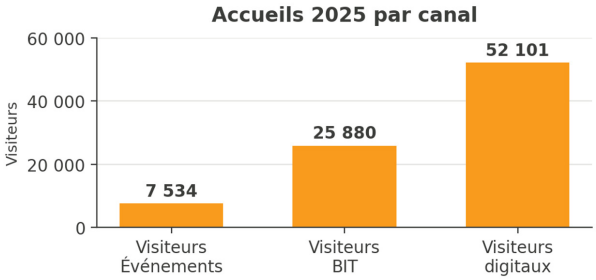


TOURISME

La fréquentation des activités touristiques mises en place par Coulommiers Pays de Brie Tourisme, progresse chaque année :

Chiffres clés 2025 (VS 2024) :

- **85 515 contacts** (bureau d'information touristique (BIT), site web, réseaux sociaux, événements)



- **2 549 billets vendus,** visites guidées & événements (+58 %). La boutique en Bureaux d'Information Touristique (BIT) réalise 5 507 € de CA (terroir +52 %).
- **284 160 nuitées** (+11%), dû à une forte progression des plateformes de réservation en ligne. (+28 %).

VALLÉE DES PEINTRES

A Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, Coulommiers, Luzancy et Ussy-sur-Marne, le projet **«Les Vallées des peintres du Grand Morin et de la Marne»** a debuté en 2024 avec pour objet de reprendre le parcours existant Vallée des Peintres de Crécy, le moderniser en lui apportant le bénéfice des nouvelles technologies de la réalité augmentée.
L'objectif est d'élargir la thématique des peintres à la vallée de la Marne et toucher de nouveaux publics grâce à une médiation attractive. Le projet donnera lieu à une offre de promenade « connectée » et se déploiera de 2026 à 2027.

LES LOISIRS NAUTIQUES & PLEIN AIR À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE ET À COULOMMIERS

- A La Ferté-sous-Jouarre : 1 yacht, 8 bateaux électriques de 7 places, 1 voilier, 4 paddles à pédales et 4 pedayak.
Vélos : 8 VAE, 2 cargos, 4 musculaires
- A Coulommiers : 2 bateaux électriques de 5 places, 5 nouveaux pédalos et 2 Paddles stand up.
Vélos : 5 VAE, 4 musculaires

Les loisirs nautiques génèrent 47 798 € de chiffre d'affaires (+37 % vs 2024), portés par les Bateaux Mouss' de la Marne (36 855 €, +54 %). Les stations VAE/VTT progressent de 15 %.

PORT DE PLAISANCE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Depuis 2024, Le long de la Marne à La Ferté-sous-Jouarre, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et Nanteuil-sur-Marne, la collectivité a repris la délégation de service public pour la confier à l'établissement public Coulommiers Pays de Brie Tourisme. Une capitainerie avec un maître de port et de nouveaux services ont été apportés aux plaisanciers en matière de sécurité, gestion de l'énergie et accueil du public. A cet effet, une borne interactive d'information fut installée afin d'offrir une information complète et disponible 7 jours sur 7.

En 2025: Le port de plaisance de La Ferté-sous-Jouarre a accueilli 18 plaisanciers résidents, 4 suites hôtelieres flottantes et 59 bateaux de passage (99 nuits en escale). Une montée en puissance confirmée depuis sa reprise en gestion directe.

SERVICE GROUPES

L'objectif est de favoriser la visibilité et commercialiser les prestations de visites, transport, restauration des opérateurs touristiques du territoire auprès des groupes (à partir de 10 personnes) qu'ils soient associatifs, privés, scolaires...
2 036 visiteurs accueillis en 56 groupes pour un CA de 49 210 € (+22 %). L'activité groupes confirme son rôle moteur dans sa contribution à la commercialisation des offres des entreprises locales.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES SOCIO PRO

Le parcours de professionnalisation s'oriente davantage vers la valorisation de l'artisanat et le développement de l'œnotourisme.

TEMPS FORTS 2025

- **Foire aux Fromages à Coulommiers**: Le stand de l'espace tourisme a accueilli plus de 518 visiteurs en 2025 et a mis à l'honneur le Brie de Coulommiers avec une animation culinaire.
- **Festival des 2 rivières :** 144 billets vendus
- **Coulommiers Aime son Brie :** 6320 visiteurs (+10%)
- **Rando gourmande Seine-et-Marne :** 696 participants (+25 %)
- **6e Rencontres du Tourisme en Pays de Brie:**

Parrot World « À vélo tout est beau » : 106 professionnels

Perspectives 2026
Déploiement du projet Vallées des Peintres (réalité augmentée) à Villiers-sur-Morin et Crécy-la-Chapelle. Aménagement de Ferté Confluences (Phase 2). Mise en tourisme de la MAB de Coulommiers, aménagement de l'Escale des Capucins et de la voie Georges Pompidou à Coulommiers, et poursuite de la professionnalisation des hébergeurs. **https://www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr/**



LE PROJET DE CONSTRUCTION DE «LA MAISON DES ARTS ET DU BRIE» À COULOMMIERS

La Maison des Arts et du Brie (MAB) verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. En 2019, le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

Avancement du projet :

- Avant-projet définitif (APD) approuvé en conseil communautaire en 2021
- Permis de construire accordé en 2023 ainsi que la finalisation de la conception de la scénographie et de la muséographie.
- Démarrage des travaux 4e trimestre 2026 (pour une durée de 2 ans)

-Coût pour la CACPB : 5,3 millions d'euros H.T
Subventions :
- Département de Seine-et-Marne : 1 120 781,61 €
- État via la DSIL : 713 854 €
- Région Ile-de-France 1 115 880 € (600 000 € au titre du CAR et 515 880 € au titre du Fonds Tourisme régional)
- Leader : 120 000 €
Reste à charge pour la CACPB après subvention: 2,2 millions d'euros H.T

Flashez pour découvrir la vidéo de présentation de la Maison des Arts et du Brie

LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le GAL Terres de Brie est animé et géré par Seine-et-Marne Attractivité depuis 2023 et dispose d'une enveloppe de 1145 000 € pour cette programmation 2023-2027

Le programme s'articule autour de 3 grands axes :

- La micro-aventure au cœur des projets touristiques et culturels du GAL : le dépaysement « grandeur nature » garanti à côté de chez soi
- Une agriculture tournée vers l'avenir et les habitants, fière de ses nouvelles filières
- Soutenir les démarches de transition des filières, des entreprises et du grand public : sobriété, transition énergétique, gestion forestière, économie circulaire...

Sur le territoire, en 2025 voici les projets locaux étudiés par le comité de programmation:

- **Plantation de haies séparative et drainage dans les vignes** : porté par le Domaine des Fortes Terres à Guérard : mise en place d'une haie séparative le long de la clôture du Domaine pour préserver la certification bio des vignes en évitant la propagation des produits polluants des cultures conventionnelles voisines, mais le projet a été abandonné, faute de cofinancement.

- Maison du Vin d'Île-de-France : porté par la commune de Guérard : création d'un lieu dédié à la valorisation du patrimoine viticole francilien. L'objectif étant d'en faire un lieu multifonctionnel, combinant tourisme, gastronomie, commerce, culture et agriculture, avec des expériences immersives, des dégustations, des événements culturels, et des espaces de réception, etc. 120K€ en opportunité, sous réserve de l'instruction favorable par la Région.

- Maison des Arts et du Brie (en 2026): porté par la communauté d'agglomération :120K€ en opportunité, sous réserve de l'instruction favorable par la Région.



CULTURE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

18 professeurs, une directrice et une secrétaire au service de 260 élèves pour 26 disciplines enseignées. Cela représente 175 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école.

En 2025, l'école de musique fait preuve d'une dynamique collective en menant 40 actions publiques, avec des projets phares comme l'Orchestre à l'École ou la participation au spectacle 500 voix pour les plus belles chansons françaises, ainsi que les résidences artistiques et les échanges internationaux.

- **Musique à l'école:** 23 écoles du territoire ont bénéficié d'interventions musicales par les professeurs de l'école de musique du Pays Fertois. C'est en tout près de 2000 élèves touchés par une activité d'éducation artistique et culturelle.
- **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels importants** pour différentes manifestations (Festival des 2 Rivières, chorales, service culturel des communes...)
- **Des échanges internationaux :** avec 21 jeunes guitaristes de la Stuttgarter Musikshule (site de Zuffenhausen, ville jumelée avec La Ferté sous Jouarre) du samedi 8 novembre au mardi 11 novembre. Un grand concert commun avec les élèves de la classe de guitare d'Olivier Serrand a été donné à La Ferté-sous-Jouarre le lundi 10 novembre.
- **Les sorties pédagogiques des élèves :** notre Parrain François-Xavier SZYMCZAK a accompagné les élèves et professeurs pour une visite de Radio France. Nos plus jeunes élèves se sont également rendus à la Philharmonie des Enfants pour une journée de jeux et de découvertes.
- **Les évènements** : auditions dans l'auditorium, mercredis musicaux, fête de la musique, nombreux concerts des élèves, concerts/spectacles/actions pédagogiques auprès des publics spécifiques du territoire (publics empêchés, lycées et collège)

 L' école de musique offre de très beaux rendez-vous musicaux ouverts à tous et gratuits.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS 2025

- La Foire aux Fromages de Coulommiers
- Festival des 2 rivières
- Festival Damfest

RÉSIDENCE ACT'ART



Dans le cadre de son projet culturel, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie en partenariat avec Act'art et la DRAC Ile de-France a mis en place une résidence artistique alliant ateliers participatifs et spectacles. A partir de janvier 2025, la Compagnie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir (POJR), et sa directrice artistique Lili Douard, a été à la rencontre des habitants du territoire pour enregistrer des histoires sensibles et poétiques. Ces histoires ont été restituées les 11 et 12 avril dans des cabanes construites par les participants sous la houlette de Marie Mérigot, artiste plasticienne, et réunies dans un joli village à la Médiathèque Samuel Beckett de la Ferté-sous-Jouarre. En parallèle, 3 spectacles gratuits pour le grand public ont été proposés à Chamigny, Marolles-en-Brie et Sancy-lès-Meaux.

MOULIN JAUNE DE SLAVA

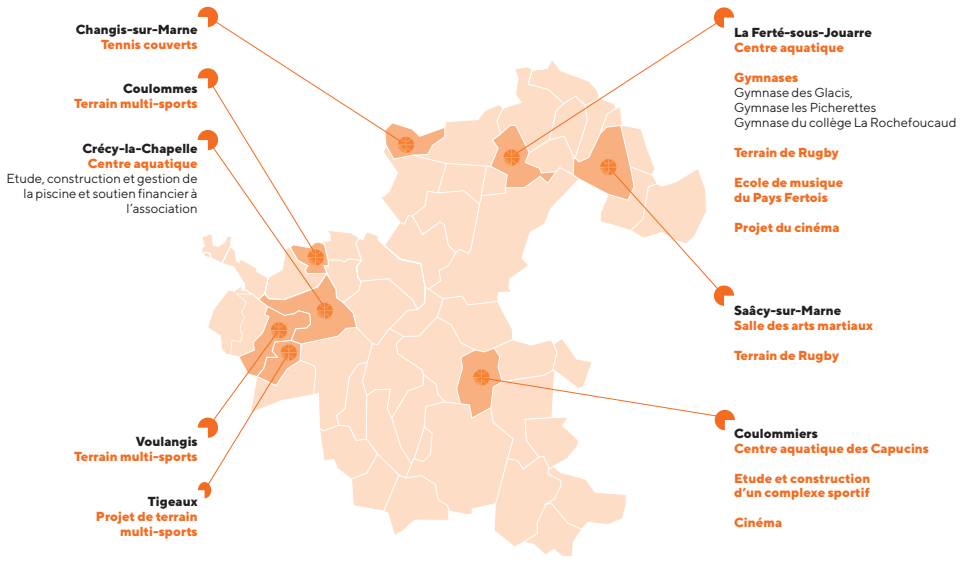


Pour la 10ème année consécutive, la communauté d'agglomération s'associe au Moulin Jaune de Slava, situé à Crécy-la-Chapelle ! Le vendredi 6 juin, une séance spéciale était offerte aux écoles du territoire. Près de 400 enfants venus des écoles de Changis-sur-Marne, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommes, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, Faremoutiers, Giremoutiers, La Haute Maison, Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, Sancy-lès-Meaux, Villiers-sur-Morin, Voulangis. Les enfants ont eu l'opportunité de découvrir toute la poésie de ce jardin remarquable. Cette année, le Moulin Jaune a mis à l'honneur la Comedia dell'arte cet art connu pour ses personnages masqués qui symbolisent les différents caractères et qui a inspiré notamment Molière. Et c'est surtout le personnage de Pulcinella, gourmand et joyeux, représentatif de la joie de vivre à l'italienne avec qui les élèves ont fait connaissance. Toute une famille nombreuse de Pulcinellas était présente dans le jardin remarquable du Moulin Jaune et a offert des situations comiques, inattendues et inédites aux enfants tout au long de la visite.



LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



BILAN DE FRÉQUENTATION DES PISCINES

CENTRE AQUATIQUE
La Ferté-sous-Jouarre
38 076
ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS
Coulommiers
61 618
ENTRÉES PAYANTES

L'agglomération prend en charge l'organisation, la gestion et le financement du transport scolaire des élèves du premier degré de l'ensemble du territoire vers les piscines de Coulommiers et de la Ferté-sous-Jouarre.
Coût pour l'année 2025 : 157 758 € HT.

TRAVAUX PROGRAMMÉS ET FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase les Picherettes à la Ferté-sous-Jouarre
• Création d'une extension salle de gymnastique (en cours)
Fréquentation 2025/2026: 17 328 entrées gratuites (Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase des Glacis à la Ferté-sous-Jouarre
Fréquentation 2025/2026 : 16521 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Gymnase de la Rochefoucauld à la Ferté-sous-Jouarre
• Mise en place d'une régulation pour le chauffage réalisé
Fréquentation 2025/2026 : 13 532 entrées gratuites (Associations, collèges, lycées, Pompiers, Gendarmerie)

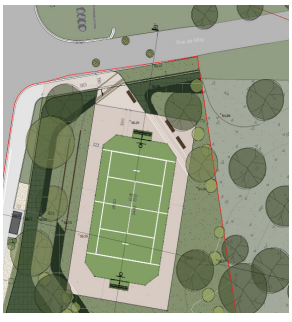
Tennis à Changis-sur-Marne
• Mise en place d'une régulation pour le chauffage (en cours)
Fréquentation 2025/2026 : 7 820 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

Salle d'arts Martiaux à Saâcy-sur-Marne
• Passage aux leds (en cours)
• Réparation de la toiture (en cours)
Fréquentation 2025/2026 : 8 058 entrées gratuites (Associations, collèges, Pompiers, Gendarmerie)

PROJET DE RÉALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À TIGEAUX

Ce projet, initié par le Pays Créçois, a été repris par la communauté d'agglomération. Avant la réalisation des travaux, de nouvelles demandes de subventions ont été réalisées en 2023-2024.

Composition du city stade multisports (24x12m) : 1 terrain de handball, 1 terrain de volley, 1 terrain de basket, 2 terrains de jeu de cross sur gazon. Structure composite et métallique.



Coût du projet: 150 000 € HT
Coût pour la CACPB: 80 000 € HT (reste à la charge de la commune)
Subventions :
- Région Ile-de-France : 15 931,20 €
- Etat : 39 828 €
Réalisation fin du 1er semestre 2026 - Durée des travaux : environ 5 mois.



LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

LES CENTRES AQUATIQUES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Depuis le 1er juillet 2025, la société Prestalis a succédé à la société Com.Sports pour la gestion et l'exploitation des deux centres aquatiques communautaires, dans le cadre d'un contrat de concession de cinq ans. Le montant total des compensations versées aux délégataires s'élève à 2 051 294 € HT réparti comme suit :

- 1 289 360 € au titre de la mission de service public, il s'agit de compenser les contraintes imposées au délégataire dans sa gestion au quotidien des équipements (par exemple l'accueil, les horaires, les règles d'hygiène...),
- 402 640 € pour lisser l'impact de l'indexation contractuelle et limiter la hausse des tarifs sur la période 2021-2025,
- 359 294 € pour le financement des séances de natation scolaire du premier degré, et l'accueil des associations du territoire sur leurs créneaux dédiés.



CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS À COULOMMIERS

Construction d'un bassin extérieur

La construction a débuté en janvier 2025 pour une réception et ouverture fin mai 2026.

La période des travaux a été rallongée de 5 mois pour répondre aux contraintes de chantier qui consistait au rabattement de la nappe phréatique.

Durée total des travaux : 17 mois

Coût pour la CACPB : 1 600 000 € HT

Subvention Agence Nationale du Sport : 310 000 €



PROJET DE PISCINE À CRÉCY-LA-CHAPELLE

L'ancien bâtiment et les bassins extérieurs ont été démolis entre février et avril 2025.

- Le début de la construction a débuté en octobre 2025.
- La réception et l'ouverture est prévue à l'été 2027
- Durée des travaux de construction prévue : 24 mois

Coût Prévisionnel : 11 933 432 € HT

Subventions :

- Etat : 1 600 105 € (800 105 € pour la démolition et 800 000 € pour la construction)

- Département de Seine-et-Marne : 1 843 276 €

- L'Agence Nationale du Sport : 664 636 €

- Région Ile-deFrance : demande en cours

Reste à charge pour la CACPB: 7 825 415 € HT

EXTENSION DU GYMNASE DES PICHERETTES À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

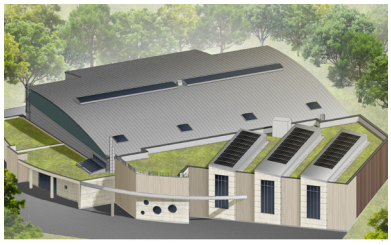
Construction d'une salle pour la pratique de la gymnastique en prolongement du gymnase existant. L'extension aura un espace de 832 m² dédié à la pratique de la gymnastique. Elle sera équipée d'un grand praticable, de poutres, de barres fixes et asymétriques, de cheval d'arçons, de trampolines.

Coût pour la CACPB : 1 694 675 €HT

Subventions :

- État : 254 501 €.

- Région Ile-deFrance : demande en cours



HALLE DES SPORTS À COULOMMIERS

Porté par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le projet sera financé en partie par la Ville de Coulommiers pour la partie Gymnase.

La structure comprendra :
- des bureaux dédiés aux associations,
- une salle multisports (basket, volley, handball),
- un dojo pour le judo,
- une salle spécifique gymnastique,
- une salle de tennis de table,
- une salle d'armes (escrime),
- un mur d'escalade
- Les travaux ont démarré en septembre 2025 avec le terrassement de la plateforme puis la fondation sur pieux des batiments.
- La réception est prévue en juin 2027 pour une ouverture au public en septembre 2027.
- Durée des travaux prévue : 20 mois

Coût pour la CACPB : 6 181 727 € HT
Subventions :
- Département de Seine-et-Marne : 800 000 €
- Agence Nationale du Sport : 350 000 €
- Région Ile-deFrance : demande en cours
Reste à charge pour la CACPB : 4 736 727 € HT





Pose de la 1ère pierre le 29 août 2025

CINÉMA «LES CAPUCINS» À COULOMMIERS

Le cinéma réaffirme son attractivité auprès du public en 2025



Le cinéma a réalisé en 2025 approximativement le même nombre d'entrées qu'en 2024 (environ 125 000 spectacteurs), alors que le marché national était en repli de 13%. Ce résultat confirme que le cinéma est toujours en phase de conquête de spectateurs (l'objectif de 2026 se situant raisonnablement entre 140 000 et 150 000 spectateurs).

7904 séances sur 415 films différents, dont 109 films diffusés en Version Originale ont été proposés. Sur l'ensemble des séances, près de 25% des films étaient classés «Art et Essai».

Le classement du cinéma «Art et Essai»
L'exploitant du cinéma a sollicité un classement «Cinéma Art et Essai» auprès du « Centre national du cinéma et de l'image animée » (CNC). Cette demande permettra de valoriser et récompenser le travail de la salle pour la diffusion de films classés «Art et Essai», la diffusion de films classés Jeune Public ainsi que de films de patrimoine et de répertoire qui sont diffusés tout au long de l'année.

Les cinés-clubs
Les ciné-clubs ont été lancés en 2025, le cinéma a ainsi proposé: la séance club animée par Jean Bardet ainsi que la séance club 15-25 et +, animée par Lucas et Luidgy, les séances cultes, ainsi que les séances spéciales, masterclass, cycles autour de films du patrimoine.

Rencontre des équipes prestigieuses de films avec le public
Le cinéma a accueilli l'équipe de «Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan », Zabou Breitman, Isabelle Carré ou Muriel Robin, à l'occasion de très belles avant-premières publiques.

Le cinéma «Les Capucins» souhaite s'ancrer en Pays de Brie en multipliant les rendez-vous, mettant en valeur toutes les actions et tous les talents liant cinéma et territoire.

EMPLOI & INSERTION

FORUM EMPLOI 2025

Grand succès pour le Forum Emploi de l'agglomération qui s'est tenu le jeudi 23 janvier à Coulommiers.



Nouveautés 2025 : présence d'un bar à CV en plus des 4 bus de l'emploi et de l'orientation présents ; 8 ateliers à destination des demandeurs d'emploi, animés par des conseillers de la Mission Locale, CAP Emploi et France Travail ; Focus sur le Hub de Formations situé à Changis-sur-Marne, où 4 centres de formation partenaires des secteurs du BTP, de la logistique et du Génie Électrique sont regroupés sur un même site (Groupe GEFOR / Promotrans Meaux / BootCamp Formation / FORMAPELEC) et mutualisent ainsi leurs compétences pour répondre aux besoins actuels du territoire.

Bilan : 108 stands et 1 500 visteurs.

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Elle s'est déroulée du 17 au 23 novembre 2025.
Accueil d'une centaine de collégiens au sein d'entreprises locales pour présentation des activités et des métiers. A noter que le transport scolaire a été pris en charge par l'agglomération.

Bilan : 3 entreprises (WIAME VRD, EIE et La SAUR) ont ouvert leurs portes à 6 collèges (La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle et Mouroux).

FORMATIONS

- Tout public : Session BAFA générale du samedi 12 au samedi 19 avril (20 stagiaires)

COMITÉS LOCAUX ECOLES-ENTREPRISES (CLÉE)

L'année 2025 a aussi été marquée par le développement des CLÉE sur le territoire.
- Instances de coopération réunissant l'Éducation Nationale, les entreprises locales et les partenaires de l'emploi et de l'orientation.
- Objectif : renforcer les liens entre le monde éducatif et le monde économique afin de favoriser la découverte des métiers, les échanges avec les professionnels et la mise en place d'actions concrètes pour les jeunes.
- La communauté d'agglomération est membre de 2 CLÉE :
 - CLÉE D6 : Coulommiers / Rozay-en-Brie
 - CLÉE D3 : Nord-Est 77

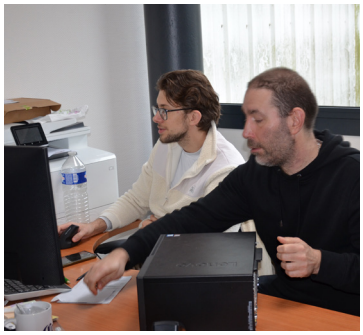
La Référente Emploi et Insertion participe activement aux réunions et actions menées dans le cadre de ces 2 CLÉE, afin de renforcer les partenariats entre les acteurs du territoire, les établissements scolaires et les entreprises locales.

« DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT »

En partenariat avec la Mission Locale de la Brie et des Morins. Nettoyage des bords de Marne à la Ferté-sous-Jouarre. Cette action a également permis de créer un lien naissant avec l'accueil de jour de COALLIA, intégré à l'opération dans le cadre de son partenariat avec la Ville. Cette mobilisation s'est tenue le mardi 11 juin après-midi sur la commune de la Ferté-sous-Jouarre.

SEMAINE DU HANDICAP

- « DUO-DAY » : 20/11. Accueil de la communauté d'agglomération : 3 duos / 3 France Services, nouveauté 2025 : 1 duo supplémentaire au service informatique



. L'accueil de loisirs « Les Coquinous » s'était également porté volontaire pour accueillir un duo. Malgré l'absence de candidature sur ce poste, le service souhaite renouveler sa participation pour l'édition 2026

LE CHANTIER D'INSERTION « LES CONTRATS VERTS »

Le chantier d'insertion est un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement social.

Les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
32 salariés :
- 8 moins de 26 ans et 12 séniors (plus de 50 ans)
- 15 bénéficiaires du RSA
- 13 demandeurs d'emploi de plus de 12 mois (DELD)
- 9 personnes sans ressources

18 sorties : 7 en emploi, 7 en fin de contrat, 3 en fin de période d'essai.

Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) :
- 6 PMSMP :
- 3 en mairies
- 3 en entreprises privées (espaces verts, alimentation, fromagerie)

FRANCE SERVICES



En 2025, les 3 France services de la communauté d'agglomération ont effectué 41 720 accompagnements (dont 34 692 usagers reçus)

France services est un modèle d'accès aux services publics qui permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées pour effectuer ses démarches du quotidien.

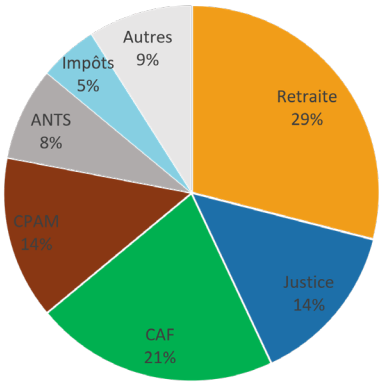
FRANCE SERVICES COULOMMIERS
. 24 permanences accueillies (dont 11 permanences juridiques du point justice)
. 20 459 accompagnements
Les demandes les plus fréquentes :
- Permanences juridiques
- CAF
- Retraite
- CARED
- France Titres
- UFC QUE CHOISIR

FRANCE SERVICES CRÉCY-LA-CHAPELLE
. 10 permanences accueillies
. 5 043 accompagnements
Les demandes les plus fréquentes :
- Retraite
- IDF Mobilités
- Mission Locale
- SURE (France Rénov')
- France Titres

FRANCE SERVICES LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
. 22 permanences accueillies (dont 9 permanences juridiques du point justice)
. 16 218 accompagnements
Les demandes les plus fréquentes :
- Retraite
- Mission Locale
- Permanences juridiques
- Finances publiques (DDFiP)
- CAF
- CPAM

FRÉQUENTATION DES 3 STRUCTURES
- 1 France services du territoire a été classée dans les 31 plus fréquentées de France en 2025 (Coulommiers 31ème et La Ferté-sous-Jouarre 63ème)
- Fréquentation en hausse (nombre de personnes reçues par jour en moyenne sur les 3 sites) et notamment le nombre de personnes orientées par les communes
- Type de public reçu : personnes ayant des problèmes d'accès au numérique, séniors, étrangers, jeunes, personnes dont la situation familiale évolue
- Augmentation de la fréquentation des espaces numériques et de la satisfaction des personnes, rassurées d'avoir pu être accompagnées pour leurs démarches.

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS



ÉVÈNEMENTS PONTUELS
.Permanences Impôt
2 journées de permanence impôts durant la période de déclaration

ESPACES & ATELIERS NUMÉRIQUES
Les 3 sites France services sont dotés d'un espace numérique, en libre-service, avec un accompagnement adapté permettant aux usagers de gagner en autonomie dans leurs démarches administratives. Des ateliers numériques sont aussi proposés, animés par un médiateur numérique afin de permettre aux habitants l'apprentissage des outils et usages numériques du quotidien.
Les ateliers se sont poursuivis les ateliers du 01 juin 2025 au 31 décembre 2025

Bilan 2025
Espaces numériques
- Nombre total de personnes accompagnées sur les 3 France services : 357

Ateliers numériques
- 25 ateliers et 72 participants
- Bonne fréquentation et forte attente des usagers et des partenaires
- Doublement des créneaux à France services La Ferté sous-Jouarre
- Ateliers en partenariat avec la mairie de Nanteuil-sur-Marne en cours
- Projet de mise en place d'ateliers en partenariat avec Micro-Folie Coulommiers et le café socio-culturel « le 17 » à Saâcy-sur-Marne

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans les locaux à la Ferté-sous-Jouarre et à Coulommiers pour améliorer l'accueil et la prise en charge des usagers



TRANSPORTS

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PÔLES GARE

La gare de la Ferté-sous-Jouarre fait l'objet d'une démarche pôle gare dont le schéma a été validé par Ile-de-France Mobilités.
Après les travaux de VRD (Voirie Réseaux Divers) devant le parvis en 2024, d'autres travaux ont été réalisés début 2025 :
- Création d'un giratoire pour améliorer la fluidité du trafic routier en synergie avec les aménagements déjà réalisés devant la gare elle-même
- Réfection des enrobés de la partie piétonne
- Installation d'un « parking à vélos » devant la gare et un abri vélo côté parking arrêt minute
- Paysagement (plantations d'arbustes, semée des gazons, paillage, ...)
- Démolition de l'ancienne maison au 6 rue de la Gare

AIRE MULTIMODALE À COULOMMIERS

Avancement du projet en 2025 :
- Etude de conception
- Suivi des procédures environnementales (Dossier Loi sur l'Eau et Etude cas par cas)
- Etude zone humide
- Finalisation du cahier des charges de travaux

AIRE DE COVOITURAGE À SAMMERON

Inscrite dans le schéma départemental d'aire de covoiturage, la communauté d'agglomération , avec la commune de Sammeron, accompagne ce projet.

Le rôle de la communauté d'agglomération :
• Négociation avec IDFM pour valider la desserte de la station par la ligne Express 7712 (gare de la Ferté-sous-Jouarre – Gare de Marne-la-Vallée Chessy Sud)
•Co-construction du projet définitif de la station et répartition des dépenses de travaux à venir. La communauté d'agglomération aura à charge de financer les candélabres, la caméra de vidéosurveillance et une borne de recharge pour véhicules électriques à charge normale 22kW (financement du matériel, de l'installation et du cablage).

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS

Une aide financière de 70€ est attribuée aux lycéens habitant l'agglomération détenteur de la carte Imagine'R. Le montant total de la subvention versée est de 77 245 € pour l'année 2025 (hors apprentissage et hors Lycéens columériens inscrits au lycée de Coulommiers).

ÉCHANGES AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM)

Tout au long de l'année, la communauté d'agglomération est l'interlocuteur privilégié entre Ile-de-France Mobilité (IDFM) et le transporteur Transdev dans le cadre du suivi de la Convention partenariale (DSP12) qui entrera en vigueur le 1er août 2027 pour une durée de 6 ans.
La communauté d'agglomération contribue à l'alimentation du cahier des charges, avec :
• Recensement des projets communautaires
• Sondage des besoins des communes
• Demandes de la communauté d'agglomération

En 2025, la communauté d'agglomération a contribué à la réflexion sur la renumérotation des lignes de bus du secteur, suite à une réorganisation demandée par IDFM.

GESTION DES ABRIBUS



L'agglomération gère désormais l 'ensemble des abribus du territoire (hors abribus départementaux).

Dans le cadre de la prise de compétences des abribus en 2024, un travail d'inventaire photographique et de géolocalisation des abribus sur l'ensemble du périmètre a été réalisé en 2025 : 251 abribus ont été recensés sur le périmètre de la communauté d'agglomération.
La finalité de cet inventaire est d'établir un contrat d'entretien et de remplacement des abribus.

En 2025, 4 abribus ont été remplacés :
• 2 abribus à l'arrêt Victor Hugo à Coulommiers
• 1 abribus à l'arrêt Montpichet/D33E Numéro 16 à Bouleurs
• 1 abribus à l'arrêt MontPichet/D33E Numéro 76 à Bouleurs

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORTS

Afin de faciliter l'apprentissage de la natation des élèves des écoles primaires, l'agglomération organise et finance le transport par bus des établissements vers les centres aquatiques à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre.
Elle accompagne aussi les écoles du secteur de La Ferté-sous-Jouarre pour assister au Festival des 2 Rivières en finançant le transport en bus.

SANTÉ

LA MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Afin d'optimiser l'espace et l'accueil des professionnels de santé, la communauté d'agglomération a décidé la mise en œuvre de travaux d'aménagement au premier étage de la structure. En 2025, un espace locatif d'environ 60 m² a été transformé en deux cellules de travail individualisée de 30m² chacune. Ces nouveaux aménagements permettent d'accueillir un kinésithérapeute et une orthoptiste qui viennent compléter l'équipe de santé pluridisciplinaire. Un embellissement paysager avec la création de massifs, d'arbustes et plantes à fleurs a été aussi réalisé.



LA CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À COUILLY-PONT-AUX-DAMES

Le département a cédé à l'euro symbolique à la communauté d'agglomération la cabine de téléconsultation installée. Cette cabine sera remise à niveau par la société HOPIMEDICAL pour un montant de 6000 euros. Le Département prendra à sa charge cette dépense. Le coût de maintenance et de fonctionnement de la cabine sera à la charge de l'intercommunalité pour un coût annuel de 2880 euros TTC. Cet accès à un service médical de proximité est nécessaire à la lutte contre la désertification médicale.

PROJET DE MAISON DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Le futur pôle de santé sera construit à la place de l'ancienne caserne des pompiers, dans le centre-ville de Coulommiers. La surface sera doublée par rapport aux locaux existants dans l'ancien hôpital Abel Leblanc, afin de pouvoir accueillir de nouveaux médecins et de nouveaux internes, confortant ainsi le label universitaire. Cette labellisation est essentielle pour attirer des soignants et des étudiants sur notre territoire.

Fin 2025 : l'ancienne caserne des pompiers a été détruite et une mise en concurrence a été réalisée pour le choix de l'architecte, dont la mission débutera en 2026. En 2026, le site sera dépollué pour la mise à disposition du terrain à la communauté d'agglomération, le permis de construire sera déposé et les études de conception seront lancées en partenariat avec les médecins du pôle.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID)

Le nouveau CID 2025-2028 a été approuvé par le Département en avril 2025 et signé en juillet 2025. L'agglomération a obtenu une enveloppe de 3 686 553 € sur 3 ans (2025-2028), répartie sur les projets suivants :

- Construction du Centre Aquatique à Crécy-la-Chapelle
- Construction et extension de l'ALSH de Pommeuse
- Construction et relocalisation de la Maison de santé pluri-professionnelle et universitaire de Coulommiers.

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL (CAR)

L'agglomération a formalisé ce contrat avec la Région Ile-de-France, en 2020, lui permettant de financer deux projets structurants :

- la construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers avec une subvention de 600 000 €
- la construction d'un ALSH et d'un multi-accueil à Coulommiers avec une subvention de 900 000 € (réalisé).

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

L'agglomération a signé, le 22 octobre 2021, un CRTE avec l'État.

En 2025, trois projets de l'agglomération ont été financés par l'État dans ce cadre :

- L'aménagement des berges de la Marne à Condé-Sainte-Libiaire (Fonds vert - 200 000 €)
- La rénovation du gymnase des Picherettes à La Ferté-sous-Jouarre (DSIL - 254 201 €)
- La construction d'une maison de santé universitaire à Coulommiers (DSIL - 264 255 €)

Plusieurs projets portés par les communes ont aussi bénéficié d'un soutien de l'État en complément :

- Bassevelle : remplacement de volets et l'aménagement des abords de la salle polyvalente
- Coulommes: création d'un groupe scolaire et d'une restauration scolaire, portée par le SIRP Coulommes, Vaucourtois et Sancy-les-Meaux
- Coulommiers: construction du gymnase de la Halle des Sports
- Crécy-la-Chapelle : rénovation énergétique des écoles
- Dagny : réfection de la toiture du bâtiment communal
- Dammartin-sur-Tigeaux :
 - Aménagement, végétalisation et rénovation du parking de l'église - rue Saint-Gobert
 - Réfection de la toiture de l'église et des travaux de reprise de maçonnerie
- Giremoutiers: dépose-repose d'une nouvelle charpente sur l'église Saint-Pierre
- La Ferté-sous-Jouarre : travaux d'aménagement de la rue Texier
- Luzancy: création d'un restaurant scolaire
- Maisoncelles-en-Brie : mise en accessibilité de la salle polyvalente communale
- Saâcy-sur-Marne: rénovation énergétique des bâtiments publics
- Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux :réhabilitation du cours de tennis
- Sammeron : végétalisation et sécurisation du site sportif scolaire
- Sept-Sorts: réhabilitation du cheminement piétons et mise en conformité PMR
- Vaucourtois: sécurisation de la défense incendie rue Courtier
- Villiers-sur-Morin: extension de l'école élémentaire


1400
1200
1000
800
600
400
200
0
Nov Dec
Aug Sep Oct Nov Dec
Production
60000
50000
40000
30000
20000
10000
0

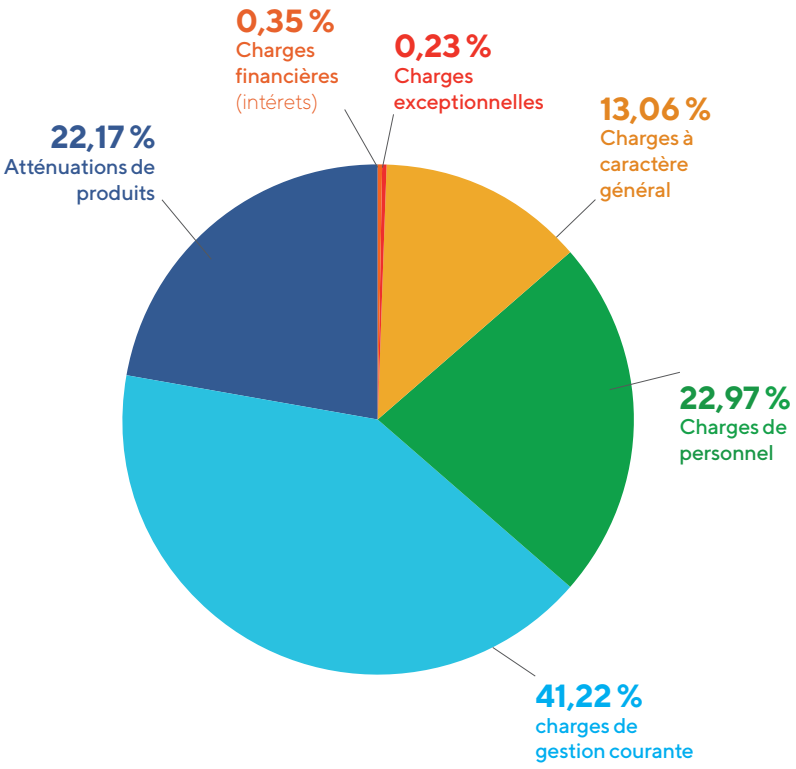


3

FINANCES

2025
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 52 MILLIONS D'EUROS EN 2025 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



- **Les charges à caractère général représentent 13,06% des dépenses de fonctionnement.**
 Elles comprennent notamment les dépense d'énergie, la gestion des ALSH, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des dépenses au titre des transports.

- **Les autres charges de gestion courante 41,22 % représentent des dépenses de fonctionnement. Elles comprennent notamment :**
 - les dépenses liées aux ordures ménagères
 - la participation aux budgets annexes comme les piscines et le cinéma
 - la participation aux associations diverses (EPIC Tourisme, Mission Locale, Festival des 2 Rivières, Foire aux fromages et aux vins ...)
 - les indemnités d'élus
 - la contribution Gemapi
 - la participation au SDIS
 - la participation au titre de la carte Imagin 'R

- **Les charges de personnel représentent 22,97 % des dépenses de fonctionnement.**

- **Les atténuations de produits représentent 22,17 %** et sont constitués principalement par le versement des allocations compensatrices aux communes.

- **Les charges financières représentent 0.35 %.**

- **Les charges exceptionnelles représentent 0,23 %.**

- **Aux dépenses réelles** s'ajoutent les dotations aux amortissements pour **2 627 156 €**

L'EXERCICE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION SE SOLDE AVEC :

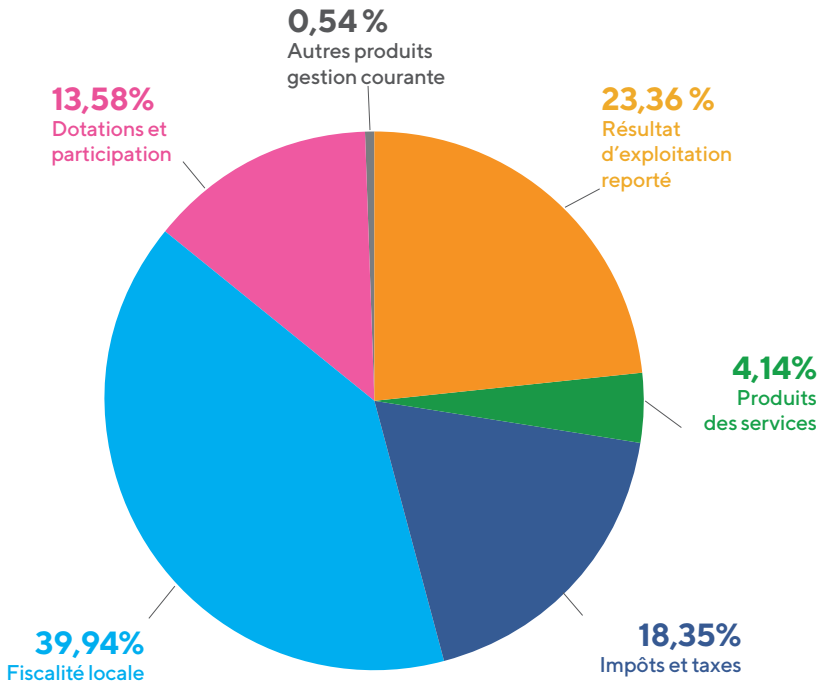
Un excédent de fonctionnement de **17 339 214 €,**
Un excédent d'investissement de **3 844 573 €.**

17 339 214 €
D'EXCÉDENT

2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 69,9 MILLIONS D'EUROS EN 2025 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- **Les dotations et participations (13,58%)** Elles correspondent à la DGF, les compensations fiscales, la participation de la CAF à certaines activités.
- **Les produits impôts et taxes (18,35%)** sont constitués du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC),des attributions de compensation et des fractions compensatoires de taxe foncière et de CVAE.
- **La fiscalité locale (39,94%)** se rapporte à la taxe d'habitation, aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe GEMAPI instaurée et perçue depuis 2023, aux taxes sur les surfaces commerciales et les entreprises de réseaux ainsi qu'à la taxe d'ordures ménagères.
- **Les produits des services et des domaines (4,14%)** sont constitués principalement des versements effectués par les usagers au titre des services petite enfance, ALSH et école de musique. Le remboursement des charges de personnel notamment des budgets annexes : eau, assainissement ou d'autres collectivités (La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers)
- **Les autres produits de gestion (0,54%)** correspondent au remboursement des chantiers d'insertion, des remboursements de sinistres et aux atténuations de charges (indemnités journalières).
- **Ces recettes sont complétées** par l'affectation du résultat reporté de 2024 pour **16 290 537 €.**





DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

EN 2025, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ PLUS DE 6 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR :

- Le remboursement en capital d'emprunt de 1 123 630 €

- Les dépenses d'équipement à hauteur de 4 222 986 € :

• Les immobilisations incorporelles pour **965 495 €, comprennent notamment :**

· Halle des sports : 167 415 €
· Maison des Arts et du Brie : 95 269 €
· Enquêtes et modifications du PLU : 223 904 €
· Eaux pluviales (schéma directeur) : 214 163 €
· GEMAPI : 185 206 €

• **Les subventions d'équipement versées pour 311 186 €** correspondent principalement à la participation au raccordement à la fibre optique et au fonds de concours EPIC

• **Les immobilisations corporelles pour 943 483 € comprennent notamment :**

· Véhicules : 241 046 €
· Aménagement d'abribus: 44 200 €
· Divers matériels et outillages : 26 800 €
· Instruments de musique : 5 300 €
· Mobiliers et matériels service petite enfance : 34 900 €
· Mobiliers ALSH : 98 538 €
· Matériels informatique : 55 600 €
· Travaux de rénovation France services La Ferté-sous-Jouarre : 58 350 €

• **Les immobilisations en cours pour 2 002 822 €, comprennent notamment :**

· Travaux ALSH Mouroux : 346 776 €
· Travaux divers Eaux pluviales : 349 235 €
· Construction Halle des Sports : 965 462 €
· Travaux Gemapi : 341 349 €

- Les opérations pour compte de tiers pour 677 178 € qui correspondent à :

· Maitrise d'oeuvre Halle des Sports : 473 207 €
· Reversements de subvention de rénovation énergétique à diverses communes : 117 900 €

- Les dépenses sont complétées par les restes à réaliser pour 28 317 663 € :

· Maitrise d'oeuvre Maison des Arts et du Brie
· MO et travaux de la Halle des sports
· Travaux du gymnase des Picherettes
· Divers matériels pour les services
· Procédures de modifications de PLU en cours
· Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales
·Acquisition des terrains pour le pole cinématographique dit TSF.

RECETTES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Les recettes proviennent essentiellement :

· du FCTVA pour 520 496 €
· des subventions pour 1 658 259 €
· des opérations pour compte de tiers principalement liées aux travaux de la gare routière de Faremoutiers ou à la maitrise d'œuvre de la Halle des Sports

Recours à l'emprunt pour 2,5 millions d'euros.

Les recettes sont complétées par :

· **Les restes à réaliser pour 15 481 928 € :**
· Subventions pour la construction de l'ALSH de Mouroux, les travaux de la Halle des sports et l'extension du gymnase des Picherettes.
· La subvention de l'AESN pour le Schéma Départemental d'Assainissement des eaux pluviales (SDA). Et la revente des terrains pour le pôle cinématographique dit TSF.
· La participation de la ville de Coulommiers à la maîtrise d'œuvre de la Maison des Arts et du Brie et de la Halle des Sports.

Par l'excédent reporté de 2024 de 638 664 €.

FISCALITÉ ET DETTES
COULOMMIERS PAYS DE BRIE

DETTES

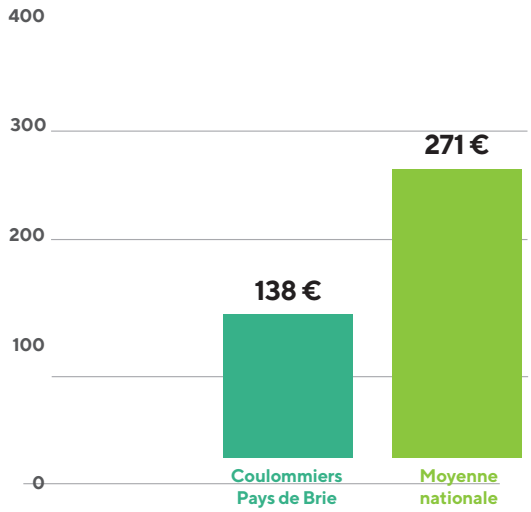
AU 31 DÉCEMBRE 2025 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA CACPB EST DE 12 164 541 €
soit une dette par habitant de 138 € (contre 271 € par habitant au niveau national).

La capacité de désendettement* au 31/12/25, sur le budget général est de 3,5 ans.

Ce qui laisse de bonnes marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt afin de financer les futurs investissements.

**Capacité de désendettement = encours de la dette / Epargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.*

DETTE EN EUROS PAR HABITANT



FISCALITÉ

Les taux votés s'établissent de la manière suivante depuis 2020 :

EPCI CACPB	2020	2021 à 2022	2023 à 2025
Taxe habitation (TH)	10,51 %	-	-
Taxe habitation (TH) sur les résidences secondaires	-	-	13,90 %
Taxe foncière bâti (TFB)	2,85 %	2,85 %	3,85 %
Taxe foncière non bâti (TBNB)	5,88 %	5,88 %	5,88 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,00 %	22,00 %	22,00 %

COMMANDES PUBLIQUES 2025 EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de procédures lancées en 2025
14 procédures de marchés publics dont :
-3 pour des prestations de services
-5 pour des prestations intellectuelles
-3 pour des travaux
-3 pour de prestations de maitrise d'œuvre
- 3 procédures de DSP

Nombre de marchés attribués en 2025 :
63 marchés attribués pour un montant total de 36 705 972.12 € HT, dont :
-Travaux : 47 marchés pour un montant attribué de 26 903.84 € HT
- Services 11 marchés pour un montant attribué de 8 629 257.79 € HT
-Prestations intellectuelles 4 marchés pour un montant attribué de 1 020 630 € HT
-Maitrise d'œuvre 1 marché pour un montant attribué de 153 000 € HT
1 Procédure sans suite
4 DSP attribuées pour un montant de 70 585 306 € HT pour un montant total attribué, toutes procédures confondues, de 107 291 278.21 € HT

Avenants traités en 2025 : 20

En 2025:
- La CAO s'est réunie 6 fois
- La CDSP s'est réunie 2 fois
- La CCSPL s'est réunie 1 fois





4

LE FONCTIONNE-MENT

GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE 84 ÉLUS

CONFÉRENCE DES MAIRES PRÉPARE LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

COMMISSIONS THÉMATIQUES
préparent les dossiers et proposent au

BUREAU COMMUNAUTAIRE
examine les propositions des commissions et présente au

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
délibère et vote

LES ÉLUS COULOMMIERS PAYS DE BRIE

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE AU 31/12/2025

Ugo PEZZETTA
Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Président.
14 vice-présidents exercent à ses côtés des délégations correspondantes aux compétences de la communauté d'agglomération :

1 **Bernard JACOTIN**
Développement économique et administration générale

2 **Laurence PICARD**
Aménagement du territoire, instruction du droit des sols, politiques contractuelles et politique de l'habitat

3 **Guy DHORBAIT**
Finances et commande publique

4 **Franz MOLET**
Equipements sportifs et de loisirs

5 **Sophie CHEVRINAIS**
Enfance et Petite enfance

6 **Philippe FOURMY REUX**
Assainissement, eau potable et eaux pluviales

7 **Jean-Jacques PRÉVOST**
Mobilités et transports

8 **Eric GOBARD**
Tourisme

9 **Laurence MIFFRE-PERETTI**
Politique culturelle

10 **Emmanuel VIVET**
Aménagement numérique et France Services

11 **Daniel NALIS**
Politique environnementale

12 **Patrick ROMANOW**
Politique de santé

13 **Sophie DELOISY**
Emploi et insertion

14 **Sébastien HOUDAYER**
Gens du voyage et Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

+ Jean-Louis Vaudescal
Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

LES 84 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD
Aulnoy	M. Eric GOBARD
Bassevelle	M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM
Beautheil-Saints	M. Bernard JACOTIN
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN
Bouleurs	Mme Monique BOURDIER
Bussières	M. Dominique MACHURÉ
Chailly-en-Brie	M. Sébastien CORBISIER
Chamigny	M. Thierry BOULET
Changis-sur-Marne	M. Jean-François BERGAMINI
Chauffry	M. Richard WARZOCHA
Chevru	M. Jean-François MASSON
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN
Condé-Ste-Libiaire	M. Fabrice MARCILLY
Couilly-Pont-aux-Dames	M. Jean-Louis VAUDESCAL
Coulommes	Mme Françoise BERNARD
Coulommiers	Mme Laurence PICARD M. Franck RIESTER M. Pascal FOURNIER Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS M. Eric DAMET Mme Michèle KIT Mme Sarah ESMIEU M. Jean BARDET Mme Sylvianne PERRIN M. Matthieu BRUN Mme Aude CANALE M. Pascal THIERRY
Coutevroult	M. Jean-Jacques PRÉVOST
Crécy-la-Chapelle	Mme Christine AUTENZIO M. Fabrice LABORDE M. Maxime LIEVIN
Dagny	M. Jean-Raymond PATIN
Dammartin-sur-Tigeaux	Mme Angélique MERCIER
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE
Giremoutiers	M. Yves BRODARD
Guérard	M. Daniel NALIS Mme Géraldine GRIBOVALLE
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN
Jouarre	M. Fabien VALLÉE Mme Martine LESCURE M. Philippe RIMBERT
La Celle-Sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLER
La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA Mme Corinne GUILBAUD M. Daniel DURAND Mme Flore DE LADOUCETTE M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc MUSART M. Simon COLIN
La Haute-Maison	Mme Albane ANCELIN
Luzancy	Mme Joëlle CANINI
Maisoncelles-en-Brie	M. Cédric THOMAS
Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE
Mauperthuis	M. Dominique CARLIER
Mery-sur-Marne	M. Sami SEDDIK
Mouroux	M. Jean-Louis BOGARD M. Mathieu ALONSO Mme. Leslie KURAS M. Aurélien MARIÉ
Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET
Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL
Pierre-Levée	M.Philippe DESWARTE
Pommeuse	M. Christophe DE CLERCK Mme. Louise MICHENAUD
Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
Sâacy-sur-Marne	Mme Katy VEYSSET
Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
Sainte-Aulde	Mme Marie-Noëlle STANISLAS
St-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERETTI
Sammeron	M. Didier VUILLAUME
Sancy-lès-Meaux	M. Vincent DUPORT
Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Signy-Signets	M. Philippe FOURMY REUX
Tigeaux	M. Francis POISSON
Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE
Vaucourtois	Mme Maryse MICHON
Villiers-sur-Morin	Mme Caroline AULIAC
Voulangis	M. Franz MOLET

ORGANIGRAMME DES SERVICES (31/12/2025)

EXÉCUTIF

Présidence
Ugo PEZZETTA
et 14 vice-présidents + 1 conseillé délégué

CABINET

Directeur de Cabinet
Vincent BOURCHOT

COMMUNICATION

Elise CANDELIER
Jessica PICCINATO

DIRECTION GÉNÉRALE

DGS - **Valérie RAMBEAU**
DGA - **Sébastien HUTSE**

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

Directeur - **Guillaume NUPS**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ACCUEIL / COURRIER INSTANCES COMMUNAUTAIRES MOYENS GÉNÉRAUX COMMISSION
Valérie RAMBEAU
DGS

RESSOURCES HUMAINES
Marion VIDAL
Responsable

FINANCES
Isabelle SORET
Directrice

AFFAIRES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE
Christelle KUNDOLFF
Responsable

SYSTEMES D'INFORMATION
Patrick LEFEVRE
Responsable

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCES

TÉLÉCENTRES
CRÉCY-LA CHAPELLE
COULOMMIERS
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Christelle PETIT
Responsable

EMPLOI & INSERTION FRANCE SERVICES
Sylvie GIRAULT
Directrice

PROMOTION TOURISTIQUE - EPIC
Samuel COQUIN
Directeur

POLITIQUE DE L'ENFANCE ET PETITE ENFANCE

ENFANCE
Eric POTIER
Coordinateur

Accueil collectif de mineurs:
Guérard
Pommeuse,
Faremoutiers
Dammartin-sur-Tigeaux

PETITE ENFANCE
Muriel BARRAL
Coordinatrice

Crèche familiale

LAEP

Multi-accueils :
Coulommiers
Crécy-la-Chapelle
St-Germain-sur-Morin

RPE :
Coulommiers
St-Germain-sur-Morin
La Ferté-sous-Jouarre

CULTURE SPORT

CINEMA/PISCINES
Muriel MONNERAT
Assistante administrative

ÉCOLE DE MUSIQUE
LA FERTE-SOUS-JOUARRE
Christelle POUILLART
Directrice

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Guillaume NUPS
Directeur

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME
Arnaud MAHOT
Responsable

POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET MOBILITÉ
Quentin GIRON
Chargé de mission

POLITIQUE CONTRACTUELLE
Caroline BEAL

CYCLE DE L'EAU

ASSAINISSEMENT EAU GEMAPI / GEPU
Mohamed REZZOUKI
Responsable

SERVICES TECHNIQUES

BÂTIMENTS VOIRIE TRANSPORT
Guillaume NUPS
Directeur

ORGANISATION ET SUIVI DE LA MOBILITÉ
Benjamin LEFEBVRE


COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION



RÉDACTION :
Service communication
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

PHOTOS :
Adobe Stock Photos
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo